CANADIEN 2
1er but : 4.16

BOSTON 2
Dernier but : 18.35

QUÉBEC-PRESSE
DEUX CAHIERS 20¢
ÉDITION DU DIMANCHE
★★ VOL. 1 NO 7 - 30 NOVEMBRE 1969 20¢

L'HYDRO VENDRA SON ÉQUIPEMENT

MANIC-3 SERA CONSTRUIT PAR L'ENTREPRISE PRIVÉE

page 4

COUPE GREY: MANIFESTATION TRANQUILLE

Voir pages 7 et 12

Etats-Unis
Deux camions remplis d'essence se frappent: 6 morts 20 blessés

page 2

Le retour de Flamand
Bertrand contredit Bousquet: "Pas de rencontre prévue"

page 3

Les Québécoises libres

Leur avocate conteste le règlement municipal

Les 134 Québécoises libres qui avaient été arrêtées vendredi soir à leur sortie du Monument national à Montréal, ont comparu hier matin devant le juge Lachapelle pour répondre à une accusation d'attroupement illégal en vertu du règlement municipal récemment adopté par les dirigeants de la métropole.

Le procureur des Québécoises libres, Me Louise Doyon a présenté une requête de rejet de la plainte, expliquant que le règlement municipal établit une infraction criminelle. Or, au terme de la constitution canadienne, le parlement fédéral peut seul légiférer en matière criminelle. De plus, Me Doyon rappelle que la Charte des droits de l'Homme du Canada reconnaît à tout citoyen la liberté de parole et de rassemblement. En conséquence elle demande que ce règlement soit cassé.

AU FIL DES EVENEMENTS

Vendredi à 20h.30, 183 femmes se sont réunies au Monument national à l'invitation du Front commun des Québécoises. Comme la présence d'un fort détachement de policiers laisse prévoir qu'on "embarquera" tout ce "beau monde", quelques femmes décident de filer en douce. Quelques minutes plus tard, on effectue une sortie calculée, on se regroupe aussitôt sur la rue St-Laurent en forme de cercle au centre de la rue et on s'assied dans la rue, solidement enchaînées les unes aux autres.

Les policiers interviennent aussitôt pour remplir les paniers à salade, mais ils doivent se résoudre à les faire monter par groupes faisant même appel aux pompiers pour rompre les chaînes qui lient physiquement les femmes protestataires.

Au poste de police, on procède à l'identification: certaines femmes refusent de se laisser photographier. Peine perdue. Policers et matrones les empoignent et elles doivent passer à la caméra, manu militari. Puis c'est l'interrogatoire individuel. Les policiers en général se sont comportés d'une façon correcte, nous dit-on; mais dans plusieurs cas, ils en profitent pour faire le procès des détenues. Tel sbire assure que si sa femme en faisait autant, elle se ferait "crisser une volée" — ça n'étonnera personne. — D'autres se font traiter de folles, de "coureuses".

LES MARIS ARRIVENT

Vers une heure trente du matin, les "maris", qui ont réussi à réunir les sommes nécessaires pour les cautionnements, se présentent à l'hôtel de ville. Les dernières remises en liberté ont lieu peu avant 7 heures.

Vers 11 heures, samedi matin, les accusées, au nombre de 134, se retrouvent devant le tribunal. Il faut dire que les Québécoises libres, elles ne sont pas vilaines du tout. Le juge Pascal Lachapelle, qui n'est plus jeune depuis longtemps — comme la plupart des juges d'ailleurs — est immédiatement pris de sympathie en présence de cette collection de jolies femmes. Au nombre des accusées, quelques noms connus : Ginette Letondal, Marie Savard, Hélène Daveluy, Louise Harel, Claudette Larue-Langlois, Doris Chartrand (femme de Reggie), Denise Boucher, qui a déjà fait parvenir (à la blague évidemment), une demande en mariage au premier ministre Trudeau, des femmes des comités de citoyens, des permanentes à CSN, des femmes des membres du F.L.P. et d'autres femmes libres d'un peu partout, dont une jeune Indienne, Barbara Mair.

A la requête de rejet de la plainte présentée par Me Louise Doyon, le juge Lachapelle répond qu'il rendra son jugement le 18 décembre prochain. On sait que le règlement Drapeau-Saulnier est déjà contesté en Cour Supérieure par Mademoiselle Claire Dupont, agent d'information au CEGEP du Vieux Montréal, et qu'un tribunal ne peut se prononcer sur une question pendante devant un tribual supérieur.

Les 134 Québécoises libres ont donc pu être libérées grâce à l'extension du cautionnement de 25 dollars déposé au cours de la nuit.

Une permanente de la C.S.N. est détenue 24 heures

M.-L. R) — Une employée de la Fédération des Services (CSN), Mademoiselle Gabrielle Lavoie, arrêtée vendredi soir lors de la manifestation du Front Commun des Québécoises, n'a pas été remise en liberté en même temps que ses compagnes samedi matin.

Le sergent Dugas du quartier des détentions de la police de Montréal nous affirme que Mademoiselle Lavoie a comparu avec les autres samedi matin, et qu'elle demeure en détention parce qu'on poursuit une enquête à son sujet. Le sergent Dugas a confirmé que Gabrielle Lavoie comparaîtra lundi pour répondre à des accusations de vol et prostitution.

Nous savons que Mlle Lavoie n'a pas comparu avec ses compagnes samedi matin. Au moins 100 personnes ont précisément réclamé sa présence dans la salle de comparution. Quant aux accusations de vol et prostitution, Me Jacques Desmarais, adjoint au secrétaire de la C.S.N., déclare qu'il connait bien l'accusée et sait qu'elle gagne au-delà de 7,000 dollars par année comme permanente à la C.S.N., les accusations précitées lui semblant dès lors farfelues.

Des compagnes de détention de l'accusée nous ont dit que Mademoiselle Lavoie — de tempérament assez agressif semble-t-il — aurait envoyé promener les policiers, ce qui lui aurait valu d'être traitée de voleuse et de prostituée en présence de plusieurs personnes.

L'accusation était peut-être fondée sur le fait que Mlle Lavoie possédait, au moment de son arrestation, des cartes de crédit de la C.S.N. sans identification personnelle — on nous dit que tous les employés de la C.S.N. en ont de semblables — et une clef de motel...

Vers 8 hres, hier soir, Me Ghislain Laroche, a réussi à obtenir sa libération. Aux dernières nouvelles elle sera accusée de... refus de circuler. Tout simplement !

Photo Monique Paradis

Elles étaient 134 hier matin en cour municipale et... fort jolies!

Pourtant clairement identifié

Le reporter de Québec-Presse est détenu pour identification

Vendredi soir dernier un reporter-photographe de QUEBEC-PRESSE, Monique Paradis, a été conduit au quartier-général de la sûreté municipale de Montréal pour "vérification d'identité" alors même qu'elle était dûment identifiée comme reporter de QUEBEC-PRESSE, tant par une inscription sur un sac en bandoulière que par une carte de presse du journal, avec photo, et signée par le rédacteur en chef, attachée bien en vue sur sa canadienne.

Mlle Paradis n'a évidemment pas la "carte de presse" de la police de Montréal. QUEBEC-PRESSE attend la dite carte depuis la mi-octobre. Mlle Paradis s'est pliée à toutes les procédures, fiches de police, empreintes digitales, questionnaires, etc.

Déjà nous avons dû demander une permission spéciale au directeur de la police pour que les policiers en devoir au quartier-général le samedi matin accepte de fournir des informations à un reporter de QUEBEC-PRESSE, un seul d'ailleurs, après une semaine de négociations.

Les circonstances de "l'arrestation" de Mlle Paradis sont troublantes. Mlle Paradis a été invitée à s'identifier une première fois devant le Monument national lors de la manifestation du Front commun des Québécois.

Et son travail fut compliqué, comme celui de ses confrères, par des policiers qui ne semblaient pas vouloir qu'on prenne trop de photos de l'événement.

Plus tard elle s'est rendue au quartier-général de la sûreté municipale rue Gosford afin de recueillir quelques renseignements. Elle eut à peine le temps de stationner son automobile que le même policier en civil qui lui avait déjà demandé de s'identifier rue St-Laurent, l'accosta et lui demanda de le suivre pour "vérification d'identité". Il lui dit même: "Vous, on vous cherchait justement". L'individu a dit se nommer Mathieu.

Il ajouta: "Y'en a qui ont dit que vous n'étiez pas journaliste".

Il procéda ensuite à la rédaction d'une fiche. La police de Montréal a la fiche de Mlle Paradis depuis le ou vers le 13 octobre. Et ses empreintes depuis 15 jours.

QUEBEC-PRESSE entend porter l'incident devant la Fédération professionnelle des journalistes qui doit justement étudier le cas des cartes de presse. Il nous semble anormal que les policiers ne considèrent comme journalistes que ceux qui sont en possession de cartes autorisées par le directeur du service de la police.

Nous nous sommes cependant pliés à cet état de fait. Nous aimerions recevoir les dites cartes en attendant que la Fédération trouve une solution à cette situation difficilement acceptable pour des journalistes qui croient en une information libre.

Le rédacteur en chef
JACQUES GUAY

Aux E.U.

Fin de semaine désastreuse

En début de soirée, hier, la fin de semaine de l'Action de grâces, aux Etats-Unis, se révélait désastreuse. On dénombrait déjà 418 morts sur les routes. Quinze autres personnes sont mortes dans des accidents d'avion et 42 dans des incendies. Un des accidents les plus horribles s'est produit à quelques milles de New York, alors qu'un camion-citerne rempli d'essence a embouti un autre camion-citerne également rempli d'essence. Les deux mastodontes ont aussitôt explosé, sur l'importante autoroute du New Jersey, causant cinq morts et plus de 20 blessés car quelque 16 automobiles se sont télescopées occasionnant un embouteillage de la circulation sur une distance de 25 milles. Un autre camion-citerne a fait six morts dans le Maryland lorsqu'il a sauté un parapet sur un pont pour aller frapper des automobiles roulant en sens inverse. L'accident s'est produit près de Hâvre-de-Grâce sur le Kennedy Memorial Parkway.

QUEBEC-PRESSE

6440 - 25ième avenue Rosemont
Montréal 409
Tél.: 374-4610
Publié par l'Association coopérative des publications populaires
Tél.: 374-1280
Pierre Lebeuf,
directeur
Jacques Guay,
rédacteur en chef
Jacques Elliott,
adjoint au rédacteur en chef
Mario Leclerc,
directeur artistique
Rédacteurs
Gérald Godin, Jacques Keable, Marthe Therrien.
Composé par les Entreprises Gérard
Imprimé aux Editions du Richelieu à St-Jean
Tirage et abonnement
325-5210 - 11 - 12
Distribué par Métro Distribution Dépositaires et Kiosques
Montréal Tél.: 721-0362
Québec: 1-418-522-7442
Publicité Citation
Tél.: 374-1242
Abonnements 12 dollars par année
Demande de courrier de deuxième classe soumise au ministère des Postes à Ottawa
Port de retour garanti
Case postale 216, St-Jean, P.Q.
La rédaction ne s'engage pas à retourner les manuscrits qui lui sont envoyés

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

92

Denis Bousquet a échoué

Le retour de Flamand: plus que douteux

SHERBROOKE (par Jacques KEABLE) — Le premier ministre Bertrand et le député Denis Bousquet ne s'entendent pas sur le sens de la conversation qu'ils ont eu ensemble, jeudi soir dernier, au sujet de la réintégration d'Antonio Flamand dans le parti.

Alors que M. Bousquet laissait entendre aux journalistes, dans les couloirs du CEGEP de Sherbrooke où avait lieu la réunion des quelque 350 délégués au conseil national de l'Union nationale, que M. Bertrand lui avait promis une rencontre à trois avec M. Flamand et lui-même, en présence de quelques autres membres de l'Union nationale au début de la semaine, M. Bertrand de son côté niait que tel avait été le cas de la conversation. **"Tout ce que je sais, a dit ferment M. Bertrand, c'est qu'il n'a pas été question de M. Flamand au conseil national, que M. Flamand a démissionné du parti, et que pour le réintégrer il faudrait l'accord du caucus et du chef du parti."**

A la question de savoir s'il accepterait de rencontrer M. Flamand, le premier ministre a répondu qu'il était prêt à rencontrer n'importe qui.

Les chances de M. Flamand d'être réadmis à l'U.N. semblent donc fabiles. On s'interroge maintenant sur ce que fera M. Bousquet qui vient ainsi d'essuyer une rebuffade publique.

Antonio Flamand

Denis Bousquet

Jean-Jacques Bertrand

ASSISES GENERALES

Le but de la réunion du conseil, tenu à huis clos, était double, décider de la tenue d'assises générales en vue des prochaines élections et élire les membres du comité exécutif de l'organisation.

Les assises générales seront tenues entre mars et mai prochains, a dit M. Bertrand dans sa conférence de presse de fin d'après-midi hier. Normalement, les élections devraient suivre. A ce sujet, le chef de l'U.N. a réaffirmé évasivement que les élections auront lieu dans l'un des douze mois de l'année 1970.

Les assises du printemps se dérouleront de préférence à Montréal dit-on chez les organisateurs.

NOUVEL EXECUTIF

Le nombre des membres du comité exécutif du conseil national du parti a été porté de 15 à 36, ces derniers élisant à leur tour neuf personnes pour former un petit exécutif appelé à décider des affaires courantes.

OPTION DE L'U.N.

Les observateurs à la conférence de presse de M. Bertrand ont été frappés par la volonté mil dissimulée du premier ministre de mettre l'accent sur le développement économique plutôt que sur les problèmes constitutionnels et culturels comme c'est la tradition de l'Union nationale. **"Il faut créer,** a insisté M. Bertrand, **un climat de confiance au Québec pour favoriser l'investissement".** Ce serait là une orientation nouvelle et fondamentale différente de celle du passé notamment de celle de M. Johnson à qui M. Bertrand tient fréquemment à affirmer qu'il est fidèle.

La menace des jeunes

Ce sont les jeunes qui, au conseil national, se sont fait les plus remarquer. Ils n'ont pas hésité, dit-on, à provoquer l'establishment du parti qu'il trouve trop éloigné de la population.

Quand Lévesque fait le tour des CEGEP, a dit un étudiant où se trouve M. Cardinal?

La menace ouverte des jeunes à l'endroit du parti s'appelle Parti québécois. L'ombre du P.Q. projetée par les jeunes a plané sur les séances du conseil national.

L'éducation par satellite

PARIS — A l'issue de sa rencontre, qui a duré toute la semaine, la Commission permanente de coopération franco-québécoise se réunira de nouveau à Québec en juin prochain. La commission étudie la possibilité de satellites de communications qui seraient réservés à des fins éducatives et note l'intérêt du Québec pour le projet de satellite franco - allemand "Symphonie".

Photo Michel Leclerc

A Montréal

L'opération "minoune"

En prévision de l'hiver, à Montréal, on intensifie *"l'opération minoune"* qui consiste à enlever des rues et de la circulation, pour leur faire subir un examen, certaines automobiles paraissant peu en état et représentant du danger. Ici, l'agent Poirier a repéré une "minoune" sans freins, aux phares défectueux et au pare-brise défoncé. Elle est donc *"bonne pour un examen"* à la fourrière municipale. Pour prévenir dépenses et accidents, voyez-y d'avance, propriétaires de "minounes"!

Le Père Noël sur un toit...d'auto

Le Père Noël descendu du ciel, hier, à Laval, a vécu un genre d'incident auquel il ne s'attendait pas.

Se fiant à un parachute plutôt qu'aux fabuleux rennes habitués à le poser près d'une cheminée, le féerique bonhomme a tout de même atterri sur un toit, mais loin de toute cheminée, puisqu'il s'agissait d'un toit d'automobile ...

Quelques bourrasques de vent ont, en effet, compliqué sa descente, l'empêchant de se poser à l'endroit prévu. Il s'en est toutefois tiré sans égratignure et même plus jovial que jamais.

Les flammes rasent le club de curling de Saint-Bruno

La coquette municipalité de St-Bruno, à une douzaine de milles de Montréal, a été le théâtre d'un rapide et spectaculaire incendie, vers 5 heures, samedi matin, alors que les flammes ont dévasté le club de curling sur glace, au coeur de cette localité.

Les pompiers volontaires de St-Bruno et ceux de St-Basile-le-Grand venus à la rescousse n'ont pu empêcher, malgré de très louables efforts, l'élément destructeur de ne laisser que des ruines ufmantes.

AUCUN BLESSE

L'intensité du brasier, de même que la rigueur du froid ont partiellement nui aux manoeuvres, mais le sinistre n'a heureusement fait aucun blessé.

Les 22 hommes de la brigade de St-Bruno, sous les ordres du chef Yvon Lefebvre, ont mis moins de 10 minutes après l'alerte à se rendre sur les lieux et à installer quatre des huit lances auxquelles ils ont eu recours dans les manoeuvres. Le maire Gérard Lepage et le gérant Gaston Martineau se sont rendus sur les lieux.

PERTES DE 25,000 DOLLARS

Il s'agissait d'un établissement d'un étage et demi, en partie en bois, en pierres et en blocs de ciment, abritant des allées de quelque 200 pieds de longueur. Les pertes atteindraient 25,000 ou 30,000 dollars. Les flammes auraient pris naissance dans une pièce et accumulé de la fumée dont la pression s'est dégagée en explosion, ce qui sema le feu dans plusieurs directions à la fois.

Le club groupe environ 150 citoyens des deux langues. Ils se proposeraient de reconstruire au même endroit, soit près des rues Goyer et de la Rabastalière.

Photos Michel Leclerc

Au plus fort du sinistre les flammes éclairaient commeen plein jour.

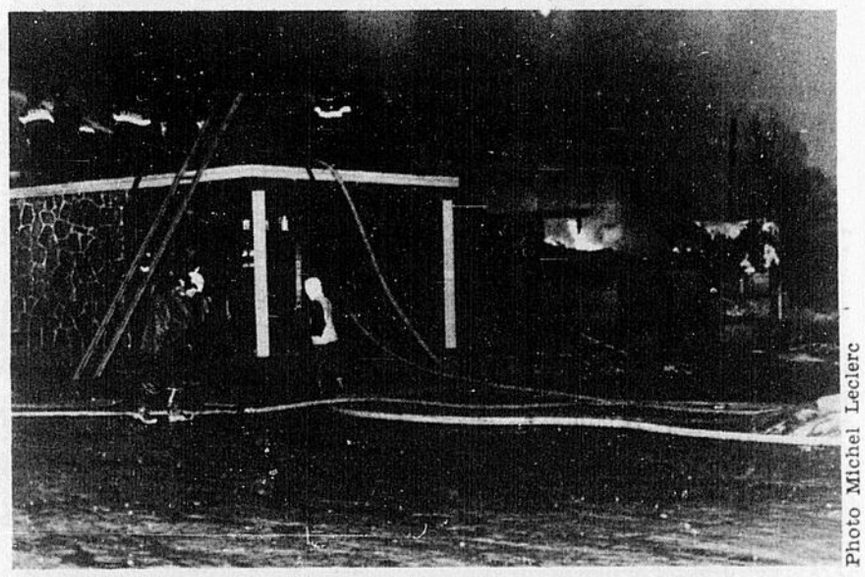

Photo Michel Leclerc

Les pompiers ont lutté avec ardeur, mais l'explosion avait mis le feu partout à la fois.

L'entreprise privée construira Manic-3, et l'Hydro vendra tout son équipement

Une enquête de Jacques Keable

A vendre: l'équipement de construction de l'Hydro-Québec, c'est-à-dire l'équipement acheté par l'Hydro: camions, pelles et instruments mécaniques lourds de toutes sortes, bref, l'équipement acheté et utilisé sur les chantiers de Manicouagan-Outardes pour construire centrales et barrages. La nouvelle sera annoncée prochainement, et des soumissions publiques seront demandées.

Pourquoi cette vente? Parce que *l'Hydro-Québec se retire du domaine de la construction des centrales et des barrages hydro-électriques, pour laisser la place aux entrepreneurs privés.*

MANIC-3

Tout l'ensemble Manic-Outardes, c'est-à-dire les centrales et barrages Manic 1, 2 et 5 et les Outardes 2, 3 et 4, a été construit par l'Hydro-Québec, ses ingénieurs, ses contremaîtres et ses ouvriers. Le contrat pour les travaux de Manic-3 sera concédé à l'entreprise privée, par voie de soumissions publiques. Début des travaux: printemps 1970. Fin des travaux: 1977.

Coût estimé de Manic-3: 300 millions. Coût total de l'ensemble Manic-Outardes jusqu'à maintenant: 1 milliard et demi.

DROIT DE GERANCE

L'Hydro-Québec est en train de définir la formule de compromis entre l'ancien système, celui qui a prévalu jusqu'au début des années 1960, et le système actuel.

Jusqu'à la construction du barrage Carillon, et à l'occasion de Bersimis, par exemple, la procédure était la suivante: l'Hydro confiait à un entrepreneur le contrat global de la construction, et ce dernier engageait à son tour les sous-contractants.

Dans le cas de Bersimis, l'entrepreneur général était payé au pourcentage du coût total. Ce qui veut dire que plus le coût était élevé, plus le pourcentage perçu par le contracteur général était important.

Le patronage était, dans ce système, très facile. C'est la maison Perini qui avait le contrat général, dans le cas de Bersimis. Des députés ne se cachent pas pour dire que Perini fournissait aux deux caisses électorales, de l'Union nationale et du parti Libéral. Une fois le contrat obtenu, l'entrepreneur distribuait des sous-contrats, sans soumissions évidemment, à qui il le voulait bien.

En 1960, le contrat général, accordé à Perini pour Carillon, lui était enlevé et absorbé par l'Hydro elle-même. Et c'est l'Hydro qui agit alors comme maître d'oeuvre, pour tout l'ensemble Manic-Outardes. A l'époque, Perini avait rouspété et des pressions énormes avaient été exercées sur le Cabinet des ministres à Québec, pour que cette politique soit abandonnée.

NOUVEAU SYSTEME

Le nouveau système est à mi-chemin entre les deux attitudes décrites plus haut. L'Hydro gardera son droit de gérance, mais elle ne construira pas elle-même les centrales et les barrages. Elle les fera construire par des entrepreneurs privés, à qui elle vendra, pour ce faire, l'équipement accumulé au cours des années, et qui est en opération à Manic.

Les raisons invoquées

Les motifs qui seront invoqués, pour justifier cette décision de l'Hydro de se défaire de la construction des centrales et des barrages, seront principalement de deux ordres:

1) Il faut encourager les entreprises à s'installer au Québec, à y travailler et à y demeurer. Pour cela, il faut leur donner des contrats;

2) Il est possible que l'entreprise privée permette de réduire les coûts.

Graves répercussions sur l'avenir du Québec

L'Hydro-Québec, abandonnant à l'entreprise privée son travail de construction, et vendant son équipement, engage sérieusement l'avenir.

Il n'y a qu'à penser que d'ici à 8 ou 10 ans, il faudra avoir doublé les installations actuelles, pour répondre à la demande normale du Québec. On peut imaginer l'ampleur des travaux à venir.

Cela veut dire, entre autres choses, que le développement hydro-électrique de la baie James sera confié à des entreprises privées, pas nécessairement québécoises, pas nécessairement canadiennes, et qui ne parleront pas forcément français et qui n'achèteront pas nécessairement leur matériel au Québec.

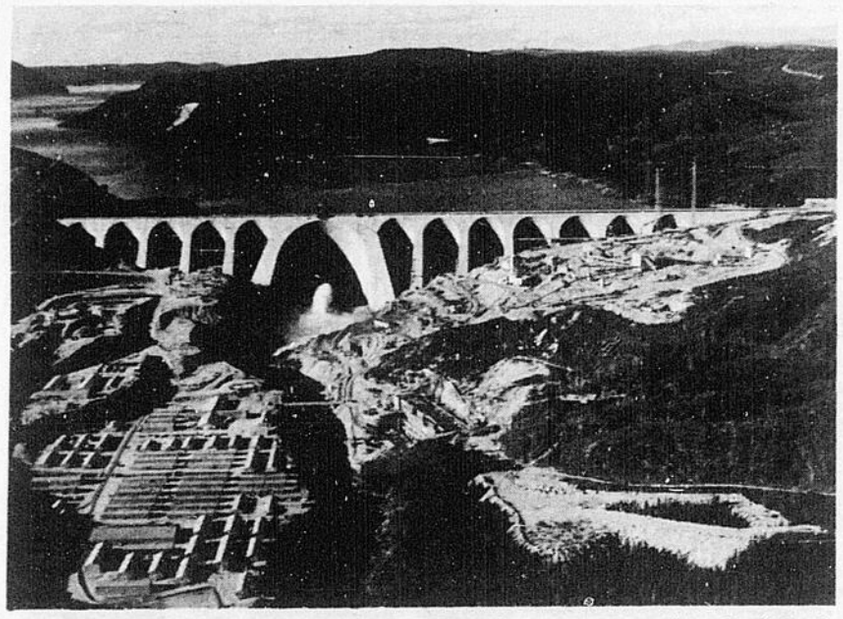

Manic-Outardes, c'est un symbole. C'est la preuve que les Québécois sont capables de faire quelque chose de valable.

Ce serait contraire à l'intérêt public

— Les ingénieurs

Une bonne partie du personnel, notamment chez les ingénieurs, est pour le moins pensive devant cette décision non encore annoncée de la direction de l'Hydro-Québec et du Cabinet des ministres.

La Fédération des ingénieurs et des cadres du Québec vient de protester énergiquement contre cette possible décision, dans une lettre adressée au ministre responsable, M. Paul Allard.

La Fédération répond surtout au ministre quand ce dernier soutient que **"l'entreprise privée doit s'en tenir à ses contrats pour effectuer des travaux, dans la limite de ses moyens, alors que bien souvent une entreprise gouvernementale dépasse ses budgets"**. La Fédération répond en citant des exemples:

1) c'est à la suite des difficultés qu'on a eues avec l'entrepreneur Perini, au cours de la construction des barrages de Bersimis et de Carillon, que l'Hydro a décidé d'achever elle-même les travaux;

2) récemment, l'Hydro signait un contrat avec la société Komo-St-Laurent, pour des travaux de construction de barrage et de centrale à la rivière des Quinze, dans le Témiscamingue. Une fois le contrat signé, l'entrepreneur réclama le double du montant convenu.

3) A Manic 5, la société Janin, qui avait un sous-contrat de l'Hydro, a soumis des réclamations dépassant de 30% le montant apparaissant sur la soumission originale.

La lettre de la Fédération, signée par le président Jean-Guy Rodrigue, se termine ainsi: **"La Fédération croit qu'il serait contraire à l'intérêt public de confier la construction des ouvrages de l'Hydro à l'entreprise privée, et qu'à l'avenir il serait préférable que la conception même de ces ouvrages soit faite par l'Hydro-Québec."**

Les réactions

Paul Allard:

"Il n'y a rien de décidé"

Selon le ministre des Richesses naturelles,

"Il n'y a rien de décidé."

"Regardez Churchill Falls. Ils font affaire avec des entreprises privées, et ça va très bien. De toute façon, on en discute, et nous communiquerons notre décision quand elle sera prise."

René Lévesque:

"Je réagis d'abord négativement"

"Je n'ai pas toutes les données. Mais, à première vue, j'ai d'abord une réaction négative quand le ministre Allard (Richesses naturelles) dit que ça coûterait moins cher de confier les travaux à l'entreprise privée et qu'il donne comme preuve Churchill Falls. C'est malhonnête, a dit le chef du Parti Québécois. Les travaux de Churchill Falls ne font que commencer, il est encore tout à fait impossible de vérifier l'efficacité de leur système. En plus, il faut bien ajouter que l'Hydro-Québec, qui achètera presque toute l'électricité produite à Churchill, exerce un contrôle considérable sur Churchill. L'Hydro les tient par la ganse."

"Enfin, l'Hydro devenant entrepreneur avait acquis un équipement important. Qu'est-ce qui va se passer maintenant? Va-t-on mettre cet équipement au rebut, ou le revendre à quelque éminent entrepreneur?..."

C'est le patronage qui renaît...

La construction de barrages et de centrales hydro-électriques est pour l'ensemble des Québécois plus qu'une entreprise gigantesque: c'est un symbole.

Manic-Outardes aura été la preuve que les Québécois sont de bons travailleurs, à tous les niveaux. Cela aura été aussi la preuve que des ouvrages aussi importants peuvent se construire en français et fournir de l'électricité quand même.

Manic-Outardes a provoqué la naissance d'usines importantes au Québec, et le développement de certaines qui existaient déjà. Exemples: Marine Industries qui fabrique des turbines et qui vient de décrocher, pour Churchill Falls, un contrat très important; la compagnie Reynolds, à Cap-de-la-Madeleine, entreprise internationale qui fabrique le fil d'aluminium employé à Manic 5; la compagnie ASEA qui vient de s'implanter au Québec. Et j'en passe.

Aujourd'hui, c'est un coup douloureux, subtil, qu'on porte à cette entreprise, et ce coup est porté tout à la fois par le Cabinet des ministres et la direction même de l'Hydro. C'est le patronage dans la plus pure tradition qui renaît et qui promet de s'étendre bientôt jusqu'à la baie James. Quel est l'entrepreneur, ici et même ailleurs au pays, qui ait une expérience seulement comparable à celle de l'Hydro, pour la construction?

La décision n'étant pas encore officiellement annoncée, on pourra démentir qu'elle va dans ce sens, si le Québec bouge assez vite pour empêcher cette vente aux enchères. Cela est à souhaiter. Ce projet sent à plein nez la servilité et le besoin de fonds électoraux.

Gaston Binette:

"J'ai bien peur que ce soit une question de patronage"

L'ex-ministre libéral des Richesses naturelles du gouvernement Lesage affirme que

"si c'est une décision prise pour des raisons économiques, d'accord. Mais si c'est une décision prise pour pouvoir faire du patronage, je ne le suis plus.

"C'est une décision grave, parce que l'Hydro est un moteur économique important; l'Hydro emploie des centaines d'ouvriers et je doute que ces ouvriers soient mieux traités par l'entreprise privée que par l'Hydro.

"J'ai bien peur que ce soit une question de patronage et de caisse électorale."

Roland Giroux:

"C'est du verbiage"

Pour le président de l'Hydro,

"tout ce qui se dit ou s'écrit actuellement sur cette question, c'est du verbiage."

Une question domine

Gagnon faisait-il partie du comité central d'action?

Charles Gagnon était-il oui ou non présent à la réunion au cours de laquelle le Front de Libération du Québec a décidé de poser une bombe à l'usine de chaussures La Grenade, bombe qui devait causer la mort de Mlle Thérèse Morin?

La Couronne tente de faire la preuve que oui. Le témoin Réal Mathieu affirme le contraire.

Le témoignage de Réal Mathieu vient en contradiction avec une déclaration qu'il a lui-même signée. Il déclare aujourd'hui n'avoir pas fait cette déclaration librement et volontairement. Il ajoute qu'elle a été dactylographiée par les policiers et que lui-même, sans l'avoir lue, l'a signée.

PROTECTION DE LA COUR

Le témoin Mathieu a demandé la protection de la Cour. Il a établi que Charles Gagnon et Pierre Vallières étaient absents de la réunion de St-Philippe de Laprairie, au milieu d'avril 1967, quand la décision a été prise par le "Comité central d'action" de poser une bombe chez LaGrenade.

Selon Mathieu, l'accusé Gagnon avait quitté St-Philippe de Laprairie dans la soirée du samedi. Le comité dont il parle était constitué de cinq membres: Marcel Faulkner, Serge Demers, André Lavoie, Gérard Laquerre et Réal Mathieu.

La Couronne tente d'établir que le comité en question comptait sept membres, dont Vallières et Gagnon.

UN "STOOL"?

L'interrogatoire de Mathieu par le procureur de la Couronne, Me Charles Cliche, a donné lieu à un échange verbal pittoresque, alors qu'il a traité de "stool" le témoin de la Couronne, à la surprise générale. "Vous avez vendu vos frères du F.L.Q.", lança Me Cliche. Ce à quoi Mathieu a rétorqué: "Pour combien? Pour neuf ans de prison?", ce qui a déridé tout le monde.

UN JUGE SEREIN

L'interrogatoire de Réal Mathieu se poursuivra lundi matin. Le juge Boucher préside le tribunal avec sérénité sans jamais élever la voix. Lundi commencera la troisième semaine du procès de Gagnon.

LE TEMOIN DEMERS

L'enquête préliminaire de Serge Demers, où il répondra à 19 accusations de parjure, doit avoir lieu le 2 décembre. On s'attend à ce qu'à la même période il témoigne dans la cause de Gagnon. Demers devra alors répondre à des accusations qui portent sur le témoignage qu'il devra rendre. A son procès, Vallières a qualifié d'intimidation le fait de poursuivre présentement Demers. (Voir article de Mireille Morency.)

Procès Vallières

Fait saillant: Demers est accusé de parjure

par Mireille MORENCY

Un des faits saillants de cette semaine est sans doute l'accusation de parjure portée contre Serge Demers le jour même où il terminait son témoignage dans le procès Vallières. Or cette accusation ne se rapporte pas au procès actuel mais à trois causes antérieures dont l'une remonte à près de deux ans. La question qui se pose est celle-ci: comment se fait-il que l'on ait attendu jusqu'à maintenant pour porter cette accusation? Pourquoi ne pas l'avoir fait il y a six mois ou un an? On sait que Demers attend depuis deux ans son procès sous une première accusation de parjure; pourquoi ne pas avoir procédé dans cette affaire? Chose certaine, Demers ne pourra être innocenté ou trouvé coupable avant la fin du procès de Vallières. Ce sont donc les jurés qui devront se débrouiller avec tout cela. L'enquête préliminaire de Demers est fixée au 2 décembre. Dix-neuf accusations de parjure seront portées contre lui.

REQUÊTE POUR "MISTRIAL"

A la suite de cette accusation portée contre un témoin important et pour plusieurs autres raisons, expliquées très calmement, Pierre Vallières présentait mercredi dernier, une requête pour "mistrial" (arrêt du procès en cours pour vice de procédure). Dans cette requête, l'accusé proteste contre l'accusation de parjure portée contre Serge Demers mais surtout contre le moment choisi pour poser un tel geste. Vallières a dit que l'on voulait influencer le jury et intimider les témoins susceptibles d'être appelés à témoigner dans son procès ou dans celui de Charles Gagnon. Il a parlé d'escalade des mesures d'exception: accusations de sédition portées une semaine avant l'ouverture du procès, décision de procéder simultanément dans les procès de Vallières et de Gagnon dans la même affaire LaGrenade, multiples interventions, commentaires et boutades de la part du juge, etc.... cette requête, comme toutes celles qui l'ont précédée a été rejetée par le juge Miquelon.

QUATRE TÉMOINS

Quatre témoins de la Couronne se sont succédé pendant le reste de la semaine. Me Boilard et Me Chaloux, tous deux procureurs de la Couronne inscrits au dossier des enquêtes préliminaires ou du premier procès de Vallières et les lieutenants-détectives Giguère et Allard qui se sont occupés de l'affaire LaGrenade depuis le début. Le lieutenant Giguère a depuis été promu en charge des policiers enquêteurs "anti-terroristes"). Les deux policiers ont surtout été interrogés en rapport avec le témoignage de Serge Demers, la semaine dernière. On se souvient que Demers affirme avoir été forcé de signer une déclaration "suggérée" par les policiers. Il affirme aussi avoir reçu des menaces et des promesses toujours de la part des policiers. Toutes choses que le lieutenant Giguère a niées sereinement.

LE PUBLIC EST INVITÉ

Il faut probablement passer des années dans le "milieu" du Palais de Justice pour ne pas se scandaliser continuellement de la façon peu rigoureuse dont cela se déroule. Mais peut-être ne sait-on pas que le public a accès aux cours de justice et que dans le cas qui nous occupe, le procès de Pierre Vallières se déroule en première division des Assises, juste en haut des grands escaliers.

APPEL A LA POPULATION

N'ayant pu obtenir aucune aide financière de la part des autorités, pour défrayer le coût de déplacement des témoins qu'il désire assigner, Pierre Vallières fait appel à la population québecoise. On peut faire parvenir des dons à 1228 rue Lajoie.

Par temps froid, c'est pire...

Photos Michel Leclerc

Neige, glace, surface humide, autant de facteurs de conduite plus difficile, à cette époque, même en ville. Une collision eut lieu tôt samedi à l'intersection Valois et Ste-Catherine. Selon le rapport de l'agent Michel Gingras, MM. Bernard Longchamp et Denis Bisson étaient aux volants des véhicules. Mlle Madeleine Chagnon, 19 ans, de la rue Orléans, fut transportée à l'hôpital St-Joseph, souffrant de blessures légères et choc nerveux.

Convention du P.Q. dans le comté Olier

Deux personnes briguent le poste de candidat officiel du P.Q. dans Olier. C'est lundi soir que les membres du Parti feront leur choix entre MM. Lucien Laplante, comptable agréé, et M. Yvon Brunelle, plombier.

CONSEIL DE COMTÉ

Les deux candidats au poste sont membres du Conseil du comté. M. Laplante en est le président tandis que M. Brunelle est au nombre des conseillers.

M. Yvon Brunelle

VOTRE LECTURE CETTE SEMAINE

vient de paraître

LETTRES ET COLÈRES

de Pierre Vadeboncoeur

$3.00

enfin disponible

L'AFFICHEUR HURLE

de Paul Chamberland

$1.50

LES ÉDITIONS parti pris

EN VENTE PARTOUT

UNE CHARTE DES DROITS DE L'HOMME

LE MARDI 2 DÉCEMBRE À 20 HEURES

AU 4300 RUE DE LANAUDIÈRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTRÉAL (C.S.N.)

TOUS LES DÉLÉGUÉS ET LES OFFICIERS DOIVENT ÊTRE LIBRES ET PRÉSENTS

La CECM défend la liberté de parole des enseignants

La Commission des écoles catholiques de Montréal n'entend pas donner suite à la décision de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec d'interdire aux enseignants d'exprimer des opinions politiques et religieuses en classe.

"Dans l'exercice de leurs fonctions, la parole est le principal instrument de travail des enseignants, déclare un communiqué de la CECM. On ne peut passer plusieurs heures par jour avec un ou des groupes d'élèves, on ne peut prétendre dispenser un enseignement valable sans s'engager dans une certaine mesure."

En exerçant cette liberté et ce droit, les enseignants doivent avoir le souci de l'objectivité et doivent respecter les enfants, ajoute la CECM. Elle précise qu'elle "a de bonnes raisons de croire que cette règle d'éthique professionnelle a été généralement suivie jusqu'à maintenant".

Au même titre que tout autre citoyen, déclare la CECM, les enseignants ont le droit de parole; ce droit doit s'exercer, dans tous les cas, dans le respect d'autrui et en tenant compte de la loyauté que tous doivent à l'entreprise qui les emploie.

À MOINS DE CHANGER D'IDÉE, SAULNIER NE SERA PAS PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Lucien Saulnier ne pourra pas être président du Comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, ce géant métropolitain qui regroupera les 29 municipalités de l'île de Montréal et près de deux millions de personnes.

IL NE CHANGE PAS SOUVENT D'IDEE

Il ne pourra pas l'être parce que seul un membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal ou seul un membre du conseil des 28 autres municipalités peut occuper ce poste.

Or on se souviendra qu'il y a deux semaines et demie, monsieur Lucien Saulnier annonçait sa décision de quitter son poste au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Toutefois, il est possible que monsieur Saulnier change d'idée, même s'il est connu pour n'en pas changer souvent.

JOURNEE TRISTEMENT CELEBRE

C'est le 12 novembre que monsieur Saulnier rendait publique une décision dont la rumeur courait depuis un certain temps à Montréal. Cette journée fut célèbre à d'autres titres: c'est le 12 novembre que le règlement Drapeau-Saulnier fut adopté au Conseil de ville. C'est ce jour-là aussi que le syndicaliste Michel Chartrand fut arrêté pour répondre à une accusation d'outrage au tribunal.

LES GRANDES COOPÉRATIVES D'ENTREPÔT

LES CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES VISCOUNT 1970 ● VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET VOUS FACILITENT LA VIE

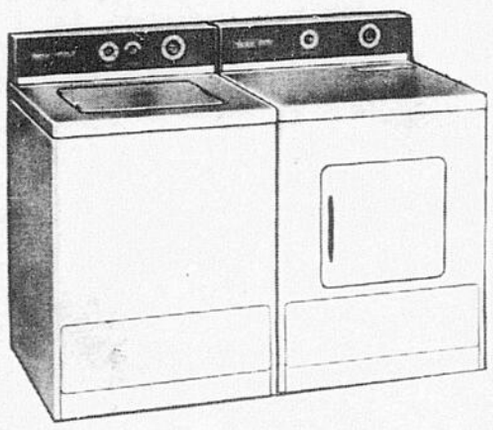

Commodité automatique à un prix modique.

Lessiveuse Custom — Modèle KCW — La lessiveuse Custom a été créée pour vous donner la commodité des boutons-poussoirs avec sélection manuelle de 3 programmes de lavage. Le nouveau cycle pressage permanent donne à vos tissus un soin tout spécial. Vous bénéficiez aussi de vitesses diverses d'agitation et de rotation plus trois choix de température pour l'eau de lessive et de rinçage. Vous avez aussi un distributeur de produit adoucissant et le rinçage par giclage sous pression. **Séchoir Custom — Modèle KCE** — Le compagnon idéal des jours de lessive d'aujourd'hui! Trois choix d'air (y compris le duvetage à l'air) avec le cycle antifroissement et les programmes manuels de séchage. Ampoule à l'intérieur et interrupteur de sécurité dans la porte.

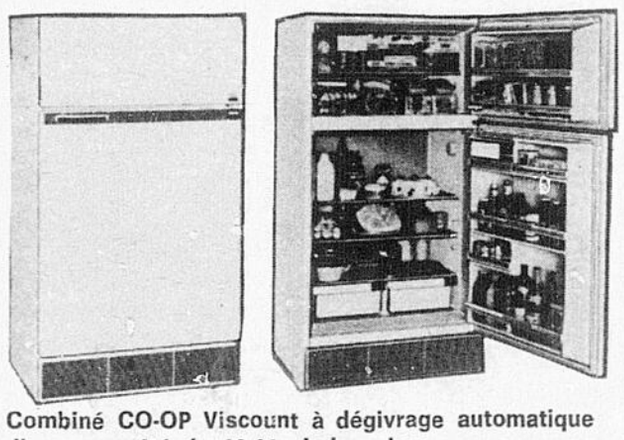

Combiné CO-OP Viscount à dégivrage automatique d'une capacité de 16.44 pieds cubes.

Modèle KCTA16 — Ce combiné CO-OP Viscount a été conçu pour permettre d'utiliser au maximum l'espace disponible. On peut ranger jusqu'à 175.5 livres d'aliments dans le congélateur; il y a une table pleine largeur et de la place supplémentaire dans la porte. Le réfrigérateur à dégivrage automatique comporte une tablette ajustable en 3 positions, une porte à rabat, un casier à oeufs, des hydrateurs jumelés en plastique et un espace pour hautes bouteilles avec, en plus, la touche décorative fibres de bois.

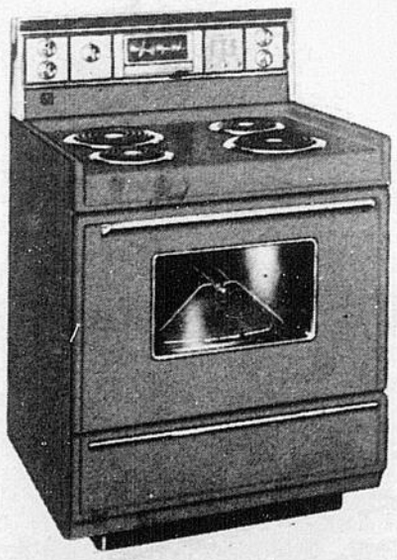

Coloris: Cuivre, Vert Olive ou Blanc Etincelant.

Modèle 30RCV — Cette cuisinière, de conception nouvelle, vous facilite la cuisine et vous assure plus de loisirs. Regardez le four réglé automatiquement par la minuterie — elle tient compte du temps et veille sur la cuisson pendant que vous faites autre chose hors de la cuisine. Autre caractéristique importante: la viande dans la rôtisserie s'arrose d'elle-même ce qui vous garantit des rôtis succulents ayant meilleur goût en tout temps. De plus, vous avez sur le dessus des éléments de chauffe rapide qui se démontent pour vous permettre de les nettoyer facilement et rapidement — tube fluorescent pleine largeur — commutateurs placés hors de la portée des enfants — parois du four amovibles pour en faciliter le nettoyage — prise de courant pour les accessoires — gril-tiroir avec grilloir monté sur charnières — tiroir commode de rangement. Largeur: 30". Poids approx. p. expédition: 250 livres

Réglage automatique du temps de cuisson pour cuisiner sans souci.

Modèle 30RDV — Cette cuisinière CO-OP Viscount facilite la cuisson de vos repas. En effet, elle comporte une minuterie réglant automatiquement le temps de cuisson au four. Autres caractéristiques attrayantes: horloge électrique, commutateurs à chaleur infinie, prise de courant minutée pour les accessoires, hublot de 16" dans la porte du four et tiroir de rangement pour vos ustensiles de cuisine. Largeur: 30". Poids approx. p. expédition: 250 livres.

:cooprix:::

et

Coop

C'EST PLUS QUE DES MAGASINS, C'EST UN MODE DE VIE

- qui fait passer les richesses entre les mains de la collectivité
- qui fait participer les citoyens aux décisions économiques
- qui domestique le capitalisme en freinant les abus
- qui place l'homme avant l'argent

:cooprix:::

1420 est, rue Legendre, Au nord du boulevard Métropolitain, 382-1465

Coop

Contrairement à l'an dernier, un défilé des plus calmes

POUR ASSURER LE RESPECT DU REGLEMENT Drapeau-Saulnier qui interdit toute manifestation dans les rues de Montréal, un groupe serré de policiers fermaient la marche.

(Photo UPI)

"UN PETIT BEC, monsieur le premier ministre". Mais le voeu de cet amateur frisotté des fêtes de la Coupe Grey ne sera pas exaucé.

LA PARTICIPATION MONTREALAISE au défilé de la Coupe Grey. Ces habitués des défilés ont été très utiles, quand les chevaux de l'Ouest ont voulu laisser des souvenirs. Rappelons que du côté qu'on ne voit pas, l'inscription est française.

La "coupe Grey"

Photos:
Richard Charland

40 degrés Fareinheit... ça refroidit sans doute les ardeurs, même chez les plus vaillants amateurs de football, qui ont regardé le défilé d'hier... à la télévision en couleurs...

Les autres, les 200,000 massés tout au long du parcours, n'ont pas été secoués par un enthousiasme délirant. Plutôt calmes, les Montréalais ? Ils ont peut-être d'autres problèmes... Les "Canadiens" en visite dans la Métropole s'en seront aperçus. L'un d'eux nous disait : "Votre sport à vous c'est la politique!"...

On a fêté quand même, en regardant les majorettes sémillantes aux jolies cuisses bleutées par le froid, les chars allégoriques des grosses compagnies, un Père Noël catapulté dans le défilé pour récompenser les enfants sages qui ne manifestent pas...

On a fêté quand même car, comme disait l'autre, les occasions de réjouissances, il n'y en a pas pléthore par les temps qui courent, à Montréal...

Le bilan

- 200,000 spectateurs, dont 50 p. cent d'enfants (on attendait plus de 250,000 personnes).
- 4 chars allégoriques mais environ 75 "unités mobiles" au total, sans compter les corps de clairons et les majorettes.
- Plus de 1,000 policiers de la Sûreté municipale de Montréal de faction, hélicoptères, motards, auto-patrouilles. Utilisation du réseau de télévision en circuit fermé installé au quartier général de la rue Bonsecours et du quartier général mobile au square Dominion.
- Un parcours de près de 4 milles, du Parc Lafontaine au point de dispersion: l'angle du boulevard Dorchester et de la rue Peel.
- Une douzaine d'arrestations, en quasi totalité des partisans un peu trop pompette...
- Le défilé a duré deux heures et demie.
- A signaler: le Père Noël et ses huit rennes, le Bonhomme Carnaval (de Québec) et ses duchesses, une réplique de la Capsule Apollo.
- Hier soir, au Reine-Elizabeth, le grand bal à 15 dollars du billet, le "Foot-bal"...

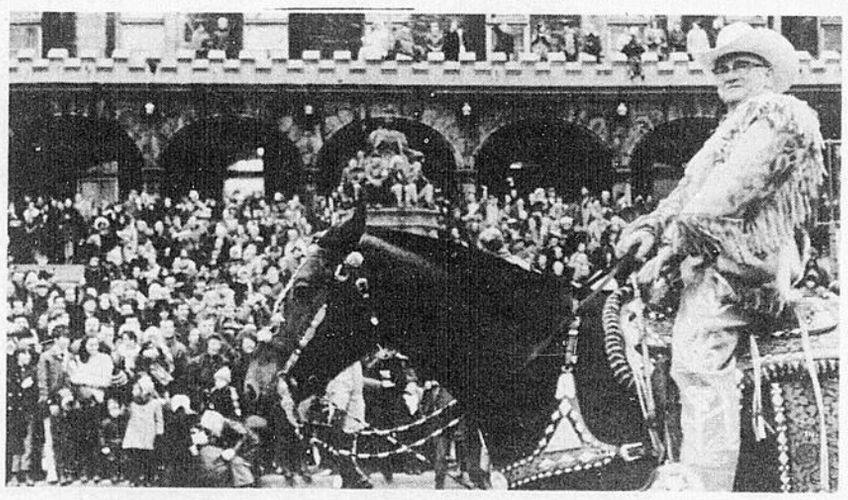

UN ADMIRATEUR DES STAMPEDERS de Calgary, venu tout droit du Far-West passe avec le sourire du vainqueur devant Victoria House, la Maison des Etudiants de McGill University.

"LE DEFILE a remporté un succès boeuf."

Autres photos page 12

Samedi, un tribunal populaire jugera la cie Concordia Estate

par Marthe Therrien

Samedi prochain le 6 décembre, à 2 heures, un "tribunal populaire" siégera au centre communautaire du comité de citoyens de Milton-Parc, situé au 3553 rue St-Urbain. L'initiative du front commun des comités de citoyens — dont ceux de Hochelaga-Maisonneuve, de Ste-Marie, de St-Jacques et de St-Henri — consiste en une mise en accusation de la compagnie Concordia en rapport avec son projet de construction d'immeubles domiciliaires dans le quartier Ste-Famille, à l'intérieur du quadrilatère formé par les rues Hutchison, Milton, Ste-Famille et avenue des Pins.

VERS L'EST

Selon le Front Commun, la compagnie Concordia serait propriétaire de 96 p. cent du terrain privé compris dans ces limites. Cette compagnie compte démolir les habitations actuelles qui abritent près de 4,000 personnes, pour les remplacer par d'autres plus coûteuses. Cela aura donc pour effet de refouler la population actuelle vers l'est de Montréal et de hausser le prix des loyers dans ce secteur.

DES ACCUSATIONS

La réunion prendra la forme d'un tribunal où siégera un président et où un procureur du peuple présentera sa preuve contre la compagnie Concordia. D'autres personnalités et institutions seront incriminées: la fondation Ford, des universités et MM. Drapeau et Saulnier. Les personnes dans la salle seront invitées à participer en apportant elles-mêmes des éléments d'accusation.

A la suite de la présentation des preuves, une discussion par l'assistance aura pour but de décider du jugement à rendre.

La CSN réclame une enquête sur Rubbermaid

La Confédération des syndicats nationaux demande au gouvernement fédéral d'agir immédiatement pour faire cesser le boycottage que le compagnie Rubbermaid pratique contre les magasins Co-Op en vue de les empêcher d'abaisser les prix de ses produits.

Dans une lettre au ministre fédéral de la consommation et des corporations, le vice-président de la CSN, M. Paul-Emile Dalpé, appuie la demande d'enquête de la Fédération des magasins Co-Op sur les pratiques commerciales de Rubbermaid. La Corporation des enseignants du Québec appuie également cette demande **(voir page 21-A).**

A BAS PRIX

ensemble $185.00
3 pièces

CHAMBRE: 3 mcx, fini noyer laminé, bureau avec miroir, commode. lit régulier.
SALON: 2 mcx, divan s'ouvrant pour faire un lit et chaise recouverte de matériel nylon ou de vynil, choix de couleur

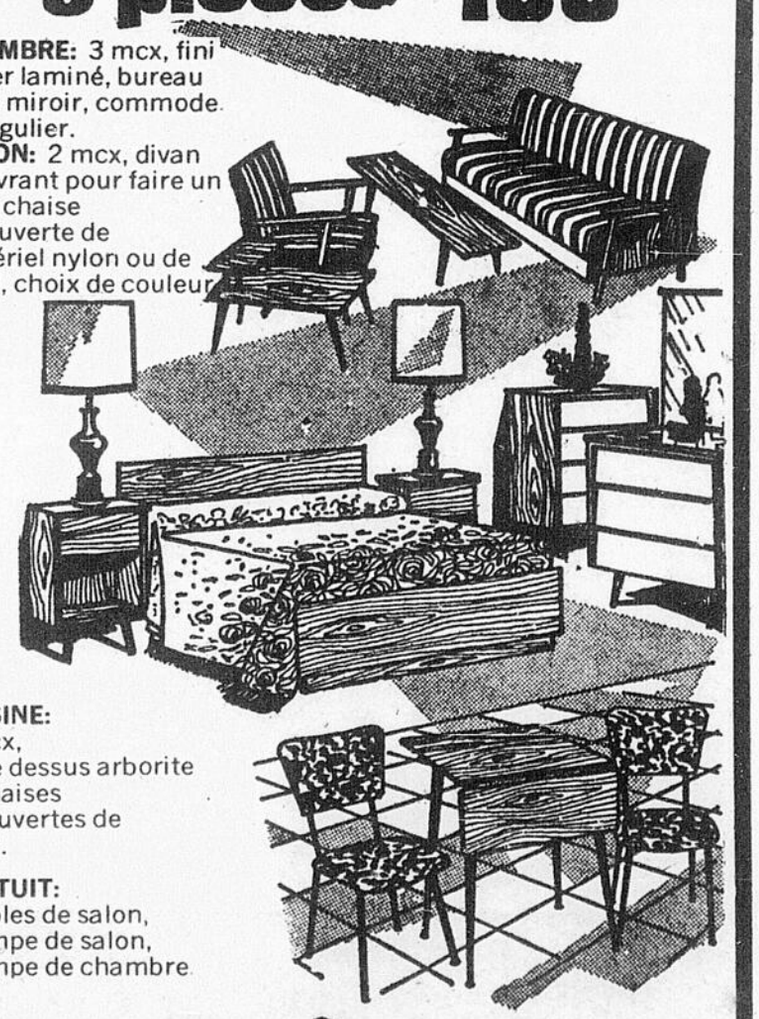

CUISINE:
3 mcx,
table dessus arborite
et chaises
recouvertes de
vinyl.

GRATUIT:
2 tables de salon,
1 lampe de salon,
1 lampe de chambre

MEUBLES JACQUES LAPIERRE Diana INC.

7448 ST-DENIS, MONTRÉAL, tél 270-3125

LES TRIBUNAUX

PAR MIREILLE MORENCY

En prison pour des bas

Hier matin au palais de Justice, c'est le juge Redmond Roche qui a vu défiler devant lui les prévenus appréhendés la veille. Cet éminent personnage, membre du Barreau d'Angleterre et du pays de Galles, s'est élevé violemment contre **"la mode qui est à la violence et contre les gens qui se font justice eux-mêmes".**

Un jeune homme de 18 ans comparaissait hier matin. Il est accusé de s'être introduit par effraction dans un édifice de la rue Jean-Talon et d'y avoir volé une paire de bas de un dollar. Le juge Roche a admis que le vol était sans conséquence mais il a insisté sur la gravité de "l'effraction". L'accusé, qui n'a aucun antécédent et qui était en état d'ébriété au moment du délit, n'a pu obtenir aucun cautionnement. Le juge a exigé un rapport pré-sententiel et le jeune homme devra attendre en prison jusqu'au 19 janvier pour connaître sa sentence.

Noël en prison

Un autre jeune homme de 18 ans sera gardé en prison jusqu'au 19 janvier. Il est accusé du vol et recel d'une Dodge 1968 dont les clés étaient au tableau de bord. C'est le premier délit de ce jeune homme. Dans ce cas aussi le juge a demandé qu'un rapport pré-sententiel soit préparé et présenté pour le 19 janvier.

Un homme d'une trentaine d'années, de Laval,, la tête entourée de bandages et le chandail maculé de sang, s'est présenté en cour hier matin. On l'accuse d'avoir résisté à un agent de la paix et d'avoir détérioré l'antenne d'un véhicule automobile appartenant à la Sûreté du Québec. Hier soir, des policiers se sont présentés chez cet homme pour exiger le paiement d'une amende de 50 dollars, et, selon les policiers, c'est en leur résistant que l'accusé serait tombé et se serait blessé à la tête (blessure qui a demandé 18 points de suture).

Sauvons la civilisation

Le juge Roche s'est emporté contre **"les personnes qui résistent aux autorités et qui contestent. Il y a des limites, nous avons 20 siècles de civilisation à sauver! Où allons-nous?"**, s'est écrié le juge. Bref, l'accusé s'est avoué coupable et il a été condamné à une journée de prison et à 300 dollars d'amende.

Excès de zèle

Le zèle a amené un portier de cabaret devant les tribunaux hier matin: accusé d'assaut, il a nié. L'avocat de l'accusé a expliqué que la bagarre avait éclaté alors que son client, dans l'exercice de ses fonctions, a voulu refouler vers l'extérieur trois personnes venues **"pour faire du trouble".** La victime principale de cet **"échange"** était à l'hôpital samedi matin souffrant de lacérations profondes à l'arrière de la tête. Tout en blâmant les gens qui se font justice eux-mêmes, le juge Roche a accordé un cautionnement de 200 dollars.

Pour une piqûre

Un mois de prison et 500 dollars d'amende

Le juge Jacques Coderre a condamné à un mois de prison et à $500 d'amende une jeune femme de 23 ans qui était accusée de voies de fait en relation avec la grève qui dure depuis 13 mois chez Daly et Morin, à Lachine, en banlieue de Montréal.

Mme Christiane Poulin était accusée d'avoir piqué avec une aiguille, à trois reprises, une jeune secrétaire de la compagnie alors qu'une douzaine de grévistes la poursuivait en vue de l'empêcher de pénétrer dans les locaux de la compagnie.

DURANT UNE GREVE

Le juge Coderre — celui-là même qui refusa tout cautionnement à M. Michel Chartrand récemment alors qu'il comparaissait en Cour pour répondre à une accusation d'outrage au tribunal — a refusé d'admettre les arguments de la défense qui soulignait que l'assaut a été commis durant une grève, à un moment où les esprits étaient échauffés, et que, de toute façon, il n'y avait pas eu préméditation.

On sait que chaque semaine, des vols d'automobile, par exemple, sont accompagnés d'une sentence d'une semaine d'emprisonnement.

Au service des SYNDICATS C.S.N.-F.T.Q. etc.

M

IMPRIMERIE MANSOUR INC.
674-1231
ATELIER SYNDIQUE
54 Boul. Quinn
Longueuil

Le dossier de Montréal sur la C.J.C.

LES "MENSONGES" DE M. SAULNIER...

"M. Saulnier a commis de grossières erreurs dans la relation des faits. Il a lancé des accusations gratuites. Il n'a pas donné l'ombre d'une preuve précise sur le caractère illégal ou subversif des activités de la Compagnie des jeunes Canadiens. Il a tenté de faire des liens flous et malhonnêtes.

Des dirigeants et des volontaires de la C.J.C. au Québec répondent ainsi au président du comité exécutif de Montréal, notamment MM. Pierre Renaud, coordonnateur des projets de la C.J.C. au Québec, Pierre-Luc Perrier, responsable de l'information pour la Compagnie au Québec, Jean-Roy, volontaire de Montréal, vice-président du Conseil permanent de la C.J.C., et bien d'autres volontaires que nous avons interrogés.

Voici les faits, tels que **Québec-Presse** a pu les vérifier.

LE COMITE OUVRIER DE SAINT-HENRI

La perquisition effectuée à Saint-Henri est la plaque tournante de la "preuve" présentée contre la C.J.C.

Or, la saisie de documents et autre matériel n'a pas eu lieu au "quartier général" du comité, encore moins dans un local payé par la C.J.C., mais au 4460 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal. Il s'agit d'un "centre communautaire" mis à la disposition des citoyens de Saint-Henri par des étudiants du "Loyola College", qui logent à l'étage supérieur.

Ces étudiants sont membres du comité de rédaction du journal "Loyola libre". Le **"guide du manifestant"** trouvé sur les lieux a été publié dans l'édition du 18 septembre dernier de ce journal. Est-il honnête de relier des volontaires de la C.J.C. à cette publication?

Le duplicateur Gestetner saisi à la même adresse n'appartient pas à la C.J.C. La Compagnie l'a acheté en bénéficiant d'une réduction de 30 p. cent, mais pour le revendre aux membres-cotisants du comité ouvrier.

Les armes trouvées au même endroit n'appartiennent pas à des volontaires. Ce sont deux carabines de chasse et il n'est pas interdit aux citoyens, jusqu'à nouvel ordre, d'en posséder à leur domicile.

L'ATELIER-COMMUNICATION

Le seul autre des 10 projets montréalais de la Compagnie mentionné nommément dans le dossier de la ville est l'Atelier-Communication, situé au 3577 rue de Bullion, dans l'Est de la métropole.

La C.J.C. n'est pas propriétaire de l'"imprimerie" qui aurait servi à la diffusion de journaux, documents ou tracts en provenance de divers mouvements contestataires. Cette "imprimerie" est propriété d'une compagnie à but lucratif, une coopérative appelée "Village Carré Saint-Louis", incorporée depuis septembre 1967. Cette coopérative sous-loue de M. Jean Roy, volontaire au projet Atelier-Communication, une pièce de l'édifice où se trouve, à un autre étage, le local officiel de la C.J.C. laquelle n'est pas impliquée dans la transaction.

Les membres de la coopérative ont donc l'entière responsabilité des publications éditées, qu'il s'agisse du **"Journal du Taxi"** (M.L.T.), de **"Mobilisation"** (F.L.P.) ou encore de **"Rézo"**, une publication semi-clandestine disparue où l'on parlait de "culture de la marijuana" (ce qui a bien fait sourire les députés à Ottawa)...

PERQUISITIONS AU DOMICILE DES VOLONTAIRES

Ces perquisitions, il faut le signaler, ont suivi la dramatique conférence de presse du 11 octobre de M. Saulnier sur "le vaste complot subversif".

L'ARGENT DILAPIDE...

La Compagnie n'a jamais payé les sommes d'argent réclamées par certains volontaires pour l'achat, par exemple, de pancartes et de bâtons, comme le soutient le dossier de la ville. On a "oublié" de mentionner qu'il s'agissait de réclamations seulement.

LES VOLONTAIRES

Dans une proportion de 80 p. cent, les volontaires dont les noms sont identifiés ne sont plus à l'emploi de la Compagnie, certains depuis fort longtemps. Depuis belle lurette, les cadres ont été "expurgés" et une nouvelle directive interdit formellement le militantisme en faveur d'un mouvement politique dans le déroulement du travail régulier des volontaires.

Pierre Laporte: pas un cheval

Québec. (DNC) — Prenant la parole devant les militants de cinq circonscriptions de la région de Québec, le député Pierre Laporte, de Chambly, candidat à la direction du parti libéral, a précisé en fin de semaine qu'il ne désire plus un rôle de second plan ni demeurer "un bon cheval" sur qui le parti compte dans les périodes difficiles. Ce qu'il veut, dit-il, c'est obtenir la direction du parti, au congrès du mois de janvier.

Robert Bourassa et la "structurite"

Le critique financier du parti libéral et candidat à la chefferie, Robert Bourassa, a dénoncé, hier, l'inaction dramatique de l'Union nationale devant des partisans réunis à Carleton dans la Baie des Chaleurs.

Il a identifié le mal dont souffre le gouvernement: la "structurite". Quant au troisième gros candidat, Me Claude Wagner, il n'a rien fait parvenir aux journaux en fin de semaine.

Projet pour adultes

C'est la semaine nationale de préparation au mariage.

Du 30 novembre au 6 décembre, la Fédération nationale des services de préparation au mariage vivra cette semaine à travers ses 26 organismes affiliés, sur le thème: **"Le mariage: projet pour adultes".**

Cette semaine vise à inciter les jeunes à penser au sérieux de leur projet et à assumer leur responsabilité immédiate face à leur préparation au mariage.

Invasion du P.Q. dans Dorchester

QUEBEC (M.R.) — Le candidat du Parti québécois dans Dorchester, Me Guy Bertrand, a expérimenté, hier, dans son comté une nouvelle forme de politisation des électeurs. Très tôt hier matin, une caravane d'une soixantaine de voitures s'est lancée à l'assaut du comté. On calcule que durant la journée, chaque automobile aura visité 60 foyers, ce qui donnerait un grand total de 3,600 foyers contactés durant la journée.

UN CONCOURS

Les participants bénévoles profiteront de l'occasion pour distribuer le livre de Me Bertrand qui, en 106 questions et réponses, expose la politique du P.Q. Un concours sera même organisé au mois de février, alors qu'une personne interrogée se verra remettre un téléviseur-couleurs si elle répond correctement à trois questions tirées de la plaquette de Me Bertrand.

TOUTES LES FAMILLES VISITEES

Décorées de banderoles et d'affiches, les automobiles chargées d'envahir Dorchester étaient occupées, il va sans dire, par d'ardents indépendantistes, parmi lesquels on remarquait des médecins, des ouvriers, des avocats, des infirmières, etc. Le candidat péquiste estime que deux samedis seront suffisants pour que toutes les familles du comté soient atteintes. Si l'expérience s'avère concluante, elle pourrait se répéter ailleurs dans la province.

Le WINDSOR

RECONNU POUR L'EXCELLENCE DE SA NOURRITURE ET SON SERVICE COURTOIS

LA LOIRE

Un des plus élégants restaurants de Montréal où toutes les classes sociales se rencontrent pour déjeuner, et apprécient les délices de nos dîners de gourmet au son de la musique.

LA LANTERNE

Spécialiste des fruits de mer fins — où l'homme d'affaires peut apprécier l'atmosphère exclusive du déjeuner et l'intimité du dîner en soirée.

Carré Dominion 866-9611 Montréal

QUÉBEC-MONDE

Le massacre des civils au Vietnam
Le sénat américain pourrait désigner une commission officielle d'enquête

Le massacre des 109 paysans vietnamiens continue de donner lieu à d'énormes remous aux Etats-Unis, et il n'est pas exclu que le sénat américain forme une commission d'enquête afin de fixer les responsabilités dans la tuerie de Song My. De passage à Londres, le sénateur Edmund Mukie, démocrate du Maine, a déclaré que cette commission devra aussi chercher à mesurer **"l'impact de la guerre du Vietnam sur la société américaine".**

L'affaire vient de rebondir avec les révélations faites dans la presse par Richard Pendleton, un vétéran de la guerre du Vietnam qui soutient avoir vu le capitaine Medina, qui commandait la compagnie, **"tuer délibérément un petit enfant le 16 mars 1968".**

Le lieutenant-colonel Reid W. Kennedy, qui est chargé de l'enquête par l'armée américaine, a interdit aux témoins éventuels de faire des déclarations tant que n'aura pas été réuni le tribunal militaire qui jugera la participation et le degré de responsabilité du lieutenant William Calley dans le massacre des civils.

George W. Lattimer, un ancien juge de la Cour suprême de l'Utah chargé de la défense de Calley, a déclaré qu'il avait l'intention de formuler de sévères réserves sur les conditions du procès de son client vu que les droits de l'accusé avaient été bafoués par les interviews et les déclarations d'anciens soldats qui servaient sous les ordres de Calley. L'avocat a encore dit qu'il croyait son client innocent des accusations qui pèsent contre lui et qu'il avait l'intention d'introduire une pétition en ce sens devant la cour martiale.

Calley et le sergent David Mitchell sont jusqu'à présent les seuls inculpés de l'affaire et risquent: le premier, la peine de mort s'il est reconnu coupable, le second une peine d'emprisonnement pour avoir suivi les ordres de Calley.

"Si ces deux hommes sont coupables, le capitaine Medina l'est encore plus" a déclaré Pendleton qui fait état d'autre part de la brutalité excessive de cet officier dans la conduite des opérations. **Je l'ai vu tirer à bout portant sur le jeune Vietnamien avec sa carabine et il n'a donné l'ordre d'arrêter la tuerie que quand il a vu arriver un hélicoptère de l'armée américaine."**

Pendant ce temps, à Saigon, le vice-président Nguyen Cao Ky déclarait qu'il n'était pas du tout satisfait de la manière dont l'enquête avait été menée par les autorités gouvernementales. **Je comprends qu'au cours de combats, des civils soient tués, mais jamais je n'admettrai qu'ils soient abattus de sang-froid comme ça semble avoir été le cas à Song My."**

(Photo UPI)

L'Allemagne fédérale signe

Le chancelier Willy Brandt annonce au peuple allemand qu'il a donné l'ordre aux ambassadeurs de la République fédérale à Washington, à Moscou et à Londres de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires. S'il ne s'agit pas encore d'un tournant dans la politique étrangère de Bonn, c'est du moins un indice que les socio-démocrates sont disposés à concevoir avec beaucoup plus de réalisme le rôle que peut jouer l'Allemagne fédérale pour rompre les "barrières de méfiance" en Europe et dans le monde.

FLASH! FLASH! FLASH!

Visite au Caire d'un haut fonctionnaire des Etats-Unis

Robert Pranger, un des adjoints au secrétaire d'Etat américain à la défense, a commencé vendredi des entretiens avec les autorités égyptiennes dans le but d'explorer les chemins qui peuvent diminuer la tension politique et militaire au Moyen-Orient. C'est la première fois, depuis la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la RAU, qu'un haut fonctionnaire américain est reçu dans la capitale égyptienne. Pendant ce temps, les commandos d'El Fath ont attaqué deux marchés situés à Gaza, blessant gravement huit Arabes dont deux enfants, et un dur accrochage les a opposés à une patrouille israélienne juste au sud de la Galilée.

L'astronaute Collins nommé adjoint au secrétaire d'Etat

L'astronaute Michael Collins, un des trois membres de l'équipage d'Apollo 11, a été nommé, vendredi dernier, adjoint au secrétaire d'Etat pour les affaires publiques par le président Nixon. **"Ma tâche,** a déclaré Collins, **sera d'expliquer aux jeunes, la politique du gouvernement américain au Vietnam."** L'ancien pilote du module touchera un salaire de 38,000 dollars par an, mais sa nomination devra être ratifiée par le Sénat des Etats-Unis. Agé de 39 ans et colonel de l'armée de l'air, Collins avait laissé entendre au lendemain de son exploit qu'il avait l'intention de démissionner de la NASA et de l'armée pour s'occuper d'autres activités.

Sévère attaque d'Enver Hodja contre Moscou

Le chef du parti communiste albanais, M. Enver Hodja, a déclaré vendredi que l'Union soviétique est en train d'élaborer un plan d'attaque de l'Albanie et de la Yougoslavie. Dans un discours qui a été diffusé par la chaîne anglaise de télévision, la BBC, Hodja accuse les Soviétiques de mener une politique "chauvine de style fasciste" **et voit dans l'invasion de la Tchécoslovaquie** "la preuve et le point de départ d'un plan agressif contre l'indépendance et la sécurité des peuples".

L'attaque contre les bureaux d'El Al fait un mort

Un jeune Grec de deux ans est mort hier des suites des blessures reçues jeudi dernier lors de l'attaque des commandos arabes contre les bureaux de la compagnie israélienne El Al à Athènes. La mort du jeune garçon va permettre aux autorités grecques de soutenir l'accusation de meurtre contre les deux nationalistes arabes qui ont été arrêtés à la suite de l'attaque. Le vice-premier ministre grec, M. Stylianos Pattakos, a déclaré que "la Grèce est disposée à tout mettre en oeuvre pour empêcher la réédition d'actes criminels aussi barbares sur son territoire".

La question du prix de l'or

Le secrétaire d'Etat américain du trésor, M. David M. Kennedy, entreprendra demain une tournée de deux semaines au cours de laquelle il étudiera, avec les ministres des finances des six pays du Marché commun, une stratégie d'ensemble en vue d'empêcher la chute du prix de l'or. Les autorités monétaires internationales devront décider si elles acceptent de soutenir le prix de l'or au taux officiel de 35 dollars l'once.

Les "Quatre" reprennent leur discussion sur le Moyen-Orient

La France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont repris hier leurs conversations sur la recherche d'une paix durable au Moyen-Orient après être restés cinq mois sans se réunir. Les entretiens ont lieu à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis auprès des Nations unies, au Wardolf Astoria à New York. La décision d'amener les Quatre à se rencontrer a été prise par la France et la Grande-Bretagne après l'échec des conversations privées soviéto-américaines de Washington. Les discussions tournent autour du refus d'Israël de se retirer des territoires occupés tant qu'il n'aura pas reçu de solides garanties des Etats arabes.

Vers la légalisation du divorce en Italie

Un combat mené pendant 117 ans a pris fin hier avec la décision de la Chambre des députés d'Italie d'admettre la légalisation du divorce. Maintenant, il ne manque au projet, approuvé par 325 députés contre 283, que le vote du Sénat pour devenir une loi. Et, comme la chambre haute italienne est en majorité en faveur de la légalisation du divorce, il ne fait aucun doute que le projet de loi sera accepté. Le pape Paul VI et une grande proportion de démocrates-chrétiens s'étaient prononcés contre l'initiative de soumettre **"cette décision importante"** à la Chambre. La seule forme de dissolution du mariage qui existe en Italie est l'annulation par l'Eglise catholique.

IL FAUT SAVOIR

* QUE LE NATIONALISME ET LES LUTTES DE CLASSE EXISTENT

* QUE LES CANADIENS FRANÇAIS CONSTITUENT UNE NATION QUI EXISTE

* QUE LE CAPITALISME, LE SOCIALISME, LE COMMUNISME SONT VIVANTS

BERTRAND LAPALME
LEANDRE BERGERON
MICHEL VAN SCHENDEL

VOUS LE FERONT SAVOIR

TOUS LES LUNDIS
À 20 HEURES
1001 RUE ST-DENIS
GRATUITEMENT

CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE MONTREAL ,C.S.N.

QUÉBEC-SPORT

Le match de la coupe Grey à l'Autostade cet après-midi

Faites vos mises, Ottawa ou Regina?

par Pierre Ladouceur

Dans les milieux du football professionnel canadien, on considère les Rough Riders d'Ottawa comme une super-équipe. Les preneurs au livre favorisent les hommes de Frank Clair par 5½ points pour gagner la coupe Grey aujourd'hui à Montréal.

L'équipe de la Capitale fédérale compte sur une offensive explosive dirigée par Russ Jackson. Le gagnant du trophée Schenley peut compter sur les Tucker Adkins, Stewart, Roberts et Giardino. De plus, Frank Clair possède l'une des meilleures défensives du pays. Les Billy Joe Both et Ken Lehman s'en promettent.

Les autres Riders

Toutefois, il serait bon de ne pas oublier qu'une partie de football se joue sur le terrain et que les champions de l'Ouest n'ont pas encore lancé la serviette.

On n'a qu'à se reporter deux ans en arrière alors que les deux mêmes équipes se rencontraient au stade de l'Empire de Vancouver dans la classique de la coupe Grey.

Ottawa avait à cette époque une autre super-équipe qui était favorite pour l'emporter contre Saskatchewan, mais les représentants de l'Ouest conduits de main de maître par Ron Lancaster avait renversé toutes les prédictions en infligeant un revers de 29-14.

Un 2ème pour Keys

Dans le camp du Regina, l'instructeur Eagle Keyes sera en quête d'une deuxième victoire lors de la classique annuelle. L'ancien mentor des Eskimos d'Edmonton possède une fiche d'une victoire contre deux revers et contre Frank Clair il a remporté une victoire et subi une défaite.

Par ailleurs, Clair tentera de venger son seul échec lors des matches de la Coupe Grey. En effet, Clair possède un dossier de quatre victoires et une défaite. Son seul revers est survenu contre Regina dirigée par Keys.

Lancaster vs Jackson

Pour la majorité des amateurs de football, de même que pour les connaisseurs, la rencontre se résume à une rivalité opposant Jackson et Lancaster. Les deux quart-arrières ont fait leur début avec Ottawa et en 1960, ils remportaient la coupe Grey.

La saison suivante, Clair optait pour Jackson et Lancaster était envoyé au Regina. Russ Jackson remportait donc la première ronde.

La deuxième ronde est allée à Lancaster lorsque ce dernier a permis au Roughriders de la Saskatchewan de remporter la coupe Grey en 1966 contre Ottawa.

La troisième et dernière ronde de ce duel se déroulera cet après-midi à l'Autostade puisque Jackson accrochera ses crampons à l'issue de la rencontre. Alors faites vos choix car la barrière est en mouvement . . .

Frank Clair à Montréal?

Depuis que la vente des Alouettes à Sam Berger a été certifiée par la ligue Canadienne de football, les rumeurs vont bon train. Lors des réunions à l'hôtel Champlain, la rumeur voulant que Frank Clair devienne instructeur des Alouettes était sur toutes les lèvres.

O'Quinn intéressé !

Par ailleurs, les Alouettes sont en quête d'un gérant-général et ne soyez pas surpris si Red O'Quinn décide de suivre Sam Berger à Montréal. Pour O'Quinn, ce serait un retour aux sources.

Gotta en lice aussi

Parmi les noms mentionnés pour succéder à Dalton au poste d'instructeur, celui de Jack Gotta, l'assistant de Clair à Ottawa, est souvent mentionné. Il se pourrait aussi que Clair et Gotta se retrouvent dans la Métropole la saison prochaine.

Evanshen s'exilera

Terry Evanshen des Stampeders de Calgary en serait à sa dernière saison au football Canadien. L'ancien porte-couleurs des Alouettes songerait à imiter le geste posé par Peter Liske la saison dernière. Evanshen aurait reçu des offres de la part des Giants de New York, Eagles de Philadelphie et des Broncos de Denver.

Etcheverry au Temple

Sam Etcheverry a été élu au temple de la Renommée du football Canadien. En plus d'Etcheverry, on a élu Normie Kwong, Art Stevenson, Abe Eliowitz, Arthur Chipman et le docteur Andrew P. Davies.

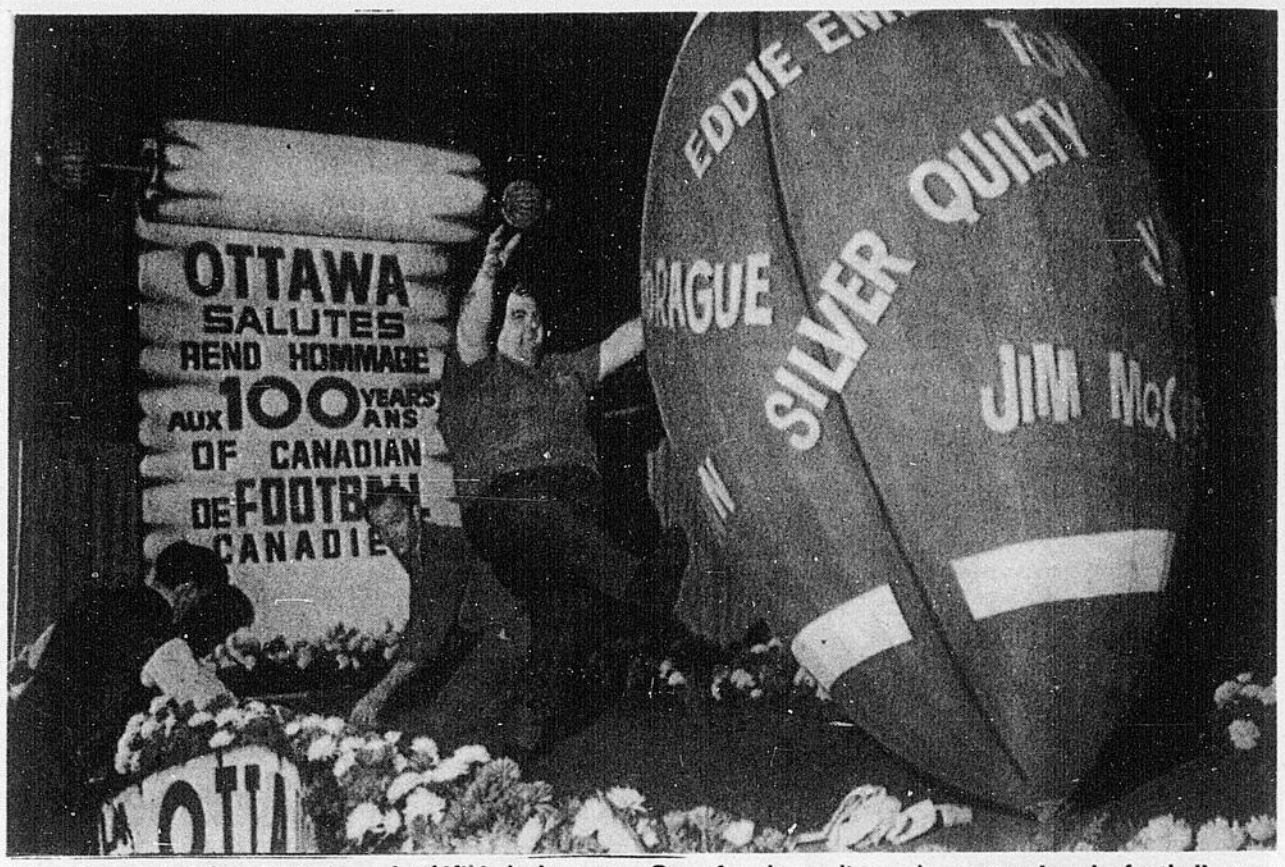

Une des plus riches initiatives du défilé de la coupe Grey fut de souligner le centenaire du football canadien. Le char commémoratif de ce centenaire était orné d'un immense ballon de football.

Aspersions fielleuses et arguments faibles...

Le journaliste Pierre Foglia de La Patrie n'a pas goûté, semble-t-il, ce que j'ai écrit la semaine dernière au sujet des déclarations de M. Louis Chantigny quant aux chances de la ville de Montréal d'être choisie pour les Jeux Olympiques de 1976. J'ai peu à dire, sinon que M. Chantigny, que je tiens en haute estime personnelle, est capable de se défendre lui-même, avec plus de finesse d'exécution que n'a tenté de le faire M. Foglia, et que ce dernier ayant jugé nécessaire d'étayer ses arguments sur des aspersions fielleuses, a démontré par ce fait leur faiblesse intrinsèque.

dit émerveillé de la condition des cavaliers américains, mais particulièrement de celle de leurs chevaux. "Mieux vaudrait rester chez soi que d'aller là-bas sans préparation adéquate", a-t-il dit.

Cela se comprend. Un cheval n'est pas une machine, c'est un être vivant. Tout comme un athlète humain, il faut l'entraîner, le préparer autant mentalement que physiquement, sinon il faillira à la tâche.

Les amateurs de chevaux constatent avec tristesse qu'il n'existe peut-être pas une seule monture au Québec actuellement qui soit à la

A LA MANIÈRE DE LARRY OUELLETTE

A la grande joie des amateurs de sports hippiques, l'équipe équestre du Canada a prouvé que sa médaille d'or prise aux Jeux Olympiques de Mexico n'avait pas été illusion, puisque, armée des mêmes cavaliers et des mêmes chevaux, elle a remporté les honneurs du concours international de la Foire Royale d'Hiver Agricole de Toronto devant la formidable équipe américaine qui avait raflé les honneurs à Philadelphie, Washington et New York. Les Argentins et les Mexicains, pour employer l'expression populaire, "ont ramassé les casques."

Le jumping canadien connaît en ce moment des succès sans précédents, mais il faudrait être peu au courant de la chose hippique pour supposer que nous en soyons arrivés, pour autant, à dominer les sports équestres. ....

Ce que la plupart des gens ne savent pas, étant donné que les comptesrendus des journaux et des agences n'ont fait état que des compétitions entre les équipes nationales des quatre pays au chapitre du saut, c'est que pas un seul cheval canadien n'a gagné un des nombreux concours de chasse de la Foire royale. Dans ce secteur, les Américains ont tout balayé. Cathy Harper de l'Ecole Nationale d'Equitation de l'Ile des Soeurs, est rentrée bien déconfite. Sa monture, Hit 'n Miss, un des meilleurs sauteurs du Québec depuis deux ans, n'est jamais allée plus loin que la deuxième haie dans un seul des parcours de chasse où les obstacles avaient été fixés à quatre pieds. Valère Francoeur, quant à lui, s'est

pointure des grandes compétitions. L'Ecole Populaire de l'Ile des Soeurs où Bruce Fowler et ses assistants dispensent quelque 270 leçons par semaine, formera sans doute de bons cavaliers.

Une fois ceux-ci disponibles il faudra quand même disposer de chevaux de valeur. La formule traditionnelle des clubs de chasse fermés, où sont admises les personnes à la bourse garnie à qui leur standing social permet d'acheter et de ruiner des chevaux à la dizaine, des "poney clubs" formés par des familles à l'aise pour enseigner les éléments du dressage à l'élite enfantine, toute cette formule fondée sur la doctrine de l'exclusion a eu pour résultat que le Québec traîne maintenant loin en arrière des provinces de l'Ouest et de l'Ontario dans le domaine de l'équitation.

Nous n'avons pas été étonnés d'entendre le Colonel Mickewski, directeur d'une grande école d'équitation de Toronto déclarer à l'occasion du concours hippique de la Terre des Hommes en 1967, que l'équitation au Québec était au point "zéro".

Aubert Brillant a tenté de remédier à la situation en fondant il y a un an l'Ecole Populaire. Celle-ci est encore florissante. Mais Aubert Brillant a eu ses déboires et son grand écuyer, Bruce Fowler, doit retourner en Europe au printemps.

C'est dire que le problème reste. L'essentiel est qu'il soit compris par ceux qui assurent s'intéresser au développement et à l'enrichissement des sports et des loisirs au Québec.

AMATEURS...SUR LA SCENE DES AMATEURS...
AMATEURS...SUR LA SCENE DES AMATEURS...
AMATEURS...SUR LA SCENE DES AMATEURS...

AVEC PIERRE TERROUX

Un rappel

FANTASTIQUE ! Tel est le mot pour décrire l'exposition Photo-Sport qui a lieu actuellement au centre Maisonneuve, 3000, rue Viau. Visite de 14 heures 30 à 22 heures 30 tous les jours.

Ah ! Non !

GHISLAIN DELAGE vient d'apprendre comment utiliser la crème à barbe. Le sympathique instructeur des Alouettes de St-Jérôme de la ligue Jr "A" du Québec a trouvé le contenu du tube dans ses souliers.

Un changement

JOHN SMEATON, vice-président de la ligue de hockey Métro "B", nous annonce qu'on a contremandé une joute. La partie du premier février prochain qui devait opposer le St-Lambert au West Island a été remise au 30 décembre à 7 heures p.m.

Un dur de dur

RICHARD LEDUC des Ducs de Trois-Rivières a passé 109 minutes au banc des punitions depuis le début de la saison. Malgré tout, il a une fiche de 26 buts et 24 assistances en 20 matches. Pour le même nombre de parties, GUY LAFLEUR des Remparts de Québec a totalisé 39 buts, 20 passes et seulement 28 minutes de pénalisation.

Onzième gala

SIMON MAJOR est fier de nous annoncer la tenue du onzième gala des Champions de St-Laurent. Le directeur du service de la récréation montre un enthousiasme sans borne lorsqu'il parle de ses jeunes "athlètes". Ce gala aura lieu le 7 décembre prochain, au gymnase du centre communautaire de St-Laurent, 1745 boulevard Décarie. On attend 500 jeunes au dîner qui sera servi à midi.

St-Jérôme reçoit

LES ALOUETTES DE SAINT-JEROME recevront 50 jeunes garçons du Carrefour de Saint-Jérôme au cours de leur partie du 2 décembre.

Digne successeur

GASTON JUTRAS, un sportif bien connu, assumera la relève à M. George Marsh au sein de la ligue jr "A" du Québec. Le récent décès de M. Marsh avait laissé la ligue sans registraire. M. Jutras deviendra assistant de M. John Horman, statisticien.

En plein centre !

BERNARD TURCOTTE est directeur du Service de la Récréation à Sorel et il affirme que le meilleur club de tir à la carabine de la province se situe (devinez où) . . . à Sorel. Le nom du club: "Le club Balle d'Argent". Ce club tiendra un tournoi national de tir les 1er et 2 février 1970.

Au secours !

VILLE MONT-ROYAL appelle au secours. Le Service de la récréation a besoin d'arbitres et d'instructeurs dans les sports suivants: ballon-panier, hockey, ballon-balai, etc. Téléphone: 342-1525.

"Grosse" fête

Les Loisirs Saint-Alphonse d'Youville désirent récompenser le LSA-Ahuntsic pour son championnat de la ligue de baseball junior du district de Montréal. Une réception "monstre" sera donnée en leur honneur le 7 décembre au restaurant Le Mongol, du 9695 St-Laurent. Un magnifique coupe-vent sera remis à chaque joueur.

Tennis en hiver

ROLAND LEONARD du Service de la récréation de Montréal nous apprend que le Service des parcs dispense des cours de tennis dans 5 centres de la métropole. Voici un programme intéressant, qui montre où et quand se donnent les cours :

—le dimanche : de midi à 14 heures au centre N.-D.-G.
—le lundi : de 17 heures à 19 heures au centre Gadbois.
—le jeudi: de 17 heures à 19 heures au centre St-Denis.
—le vendredi à 20 heures 30 au centre St-Charles.
—le vendredi : de 18 heures 45 à 20 heures 15 au centre Maisonneuve.

Pour plus amples renseignements: 872-4692.

ROGER BEDARD, instructeur du Canadien junior. Son équipe recevra les Knight de London, ce soir, au Forum.

Sorel sera là !

BERNARD TURCOTTE de la récréation à Sorel a fait parvenir une formule d'inscription pour le tournoi international "Atomes" qui se déroulera cette saison à Pointe-aux-Trembles. On dit que ce tournoi "soulèvera" la foule.

Profitez-en !

A MONTREAL, les patinoires extérieures à glace artificielle sont en service depuis vendredi, le 2 1novembre. Profitez-en !

On récidive

L'ASSOCIATION CANADIENNE des sportifs en chaise roulante a dévoilé les noms des gens qui représenteront le Canada lors des Jeux Pan-Am des paraplégiques. AUCUN QUEBECOIS ne sera à Buenos Aires pour ces jeux qui commenceront le 30 novembre prochain.

Pour la CSQ

AIME CONSTANTIN s'occupera des 17 ateliers lors du Congrès de la C.S.Q., les 11-12-13-14 décembre prochains. On compte plusieurs ateliers intéressants. Notons-en quelques-uns: La Santé et les sports du Canada, les sports et les municipalités, les sports et le "scolaire", les service de la C.S.Q.

On a arrosé

Repentigny serait la seule ville des environs où les patinoires extérieures sont prêtes. Les jeunes "s'en donnent à coeur de joie" comme disaient si bien nos commentateurs des joutes des Expos, cet été.

Pour une aréna

M. LOUIS PHILIPPE PICARD, maire de Repentigny, et les sportifs de cette ville de banlieue se réuniront à l'école Henri-Bourassa, vendredi, le 5 décembre. Ils discuteront de la possibilité de construire une aréna à Repentigny. Tous les intéressés sont invités.

La FBAQ

LA FEDERATION DU BASEBALL AMATEUR se réunira lundi soir à son siège social pour discuter des cliniques d'arbitres en prévision de la prochaine saison. Parler baseball en plein hiver, ça réchauffe.

Démolir pour bâtir

LA CENTRALE ADMINISTRATIVE de la CSQ sera prête avant le temps si on se fie à la rapidité des ouvriers qui s'affairent à démolir l'intérieur des étages supérieurs du restaurant d'Emile Bouchard. Les travaux vont bon train depuis une semaine. Soyons sans crainte; la saveur des steaks de chez Emile Bouchard n'en sera pas amoindrie.

En ondes

JEAN BELLEMARE, publiciste des Alouettes de St-Jérôme et Gérard Payer, proposé aux billets de saison, deviendront commentateurs sportifs au poste C.K.J.L. de St-Jérôme à compter de cette semaine.

Bénévolement

NORMAND MARTINEAU accomplit de la belle besogne comme gérant-général de la AHAQ pour la région de Montréal.

LE MEILLEUR CHOIX DE CADILLAC À MONTRÉAL

RECENTS MODELES

No 1769
CADILLAC 1967
2portes, coupé de ville, radio AM-FM, gris argent, toit noir, fini cuir noir, bas millage. Prix régulier, $4,000.00
SPECIAL $3,700.00

No 1230
CADILLAC 1968
Sédan de ville, entièrement équipée, radio AM-FM, couleur or avec intérieur or, toit noir, un seul propriétaire. Le prix de cette voiture lorsque neuve était de $8,400.00
SPECIAL $4,500.00

No 1414
CADILLAC 1968
4 portes, Sédan de ville, gris argent, toit noir, fini vinyle noir. Le prix de cette voiture lorsque vendue neuve $8,400.00
SPECIAL $4,500.00

No 70462B
CADILLAC 1966
2 portes, coupé de ville, entièrement équipé, radio AM-FM, couleur marron, toit noir, très propre et en parfaite condition. Prix régulier, $2,500.00
SPECIAL $2,000.00

No 1538
CADILLAC 1968
FLEETWOOD, sédan, 4 portes, entièrement équipée, radio AM-FM, air climatisée de la cie. Fini gris sur gris clair, 25,000 milles très propre, prix régulier, $4,800.00
SPECIAL $4,500.00

No 1527
CADILLAC 1968
DE VILLE, décapotable, entièrement équipée, 13,741 milles, encore couvert par la garantie G.M. couleur jaune, toit noir. Rég. $4,800.00
SPECIAL $4,500.00

No 1680
PONTIAC 1968
GRANDE PARISIENNE wagonnette, entièrement équipée, air climatisé, bas millage, rég. $3.-600.00
SPECIAL $3,500.00

No 1745
OLDSMOBILE 442 — 67
Décapotable, 2 portes, transmission à 4 vitesses, servo-freins servo-direction, bas millage, couleur jaune, toit noir, fini noir, sièges baquets, $2,500.00
SPECIAL $2,300.00

No 1576
CADILLAC 1966
Décapotable, 2 portes, entièrement équipée, radio AM-FM, couleur beige, bas millage, un seul propriétaire, rég. $2,850.00
SPECIAL 2,550.00

No 1688
FORD THUNDERBIRD 68
2 portes, toit rigide, entièrement équipée, vitres et sièges électriques, couleur gris argent, toit noir, bas millage, rég. $4,200.00
SPECIAL $3,500.00

No 1277
METEOR 1967
Moteur 8 cyl., 2 portes, décapotable, radio AM-FM, automatique, servo-freins, servo-direction, vert foncé, toit noir, rég. $2,400.00
SPECIAL $2,000.00

TOUS LES MODELES DE PONTIAC — FORD CHEVROLET — DODGE à partir de $100.00 et plus.

L'ENDROIT OÙ NOUS SOMMES

VENDEURS A VOTRE SERVICE

R. Anthony, Y. Arsenault, L. Baribeau, A. Bellavance, C. Boudreau, B. Brunelle, G. Cite, F. Guinard, J. Lauzon, L. Legrand, J. Léger, J. Marotta, E. Masse, E. Nagy, F. Racine, A. Théberge.

OUVERT JUSQU'A 10 h. P.M.

MID-TOWN

FINANCEMENT SUR PLACE

484-5300 484-5022 484-8260

5333 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

QUÉBEC-SPORT

Le match de la coupe Grey à l'Autostade cet après-midi

Faites vos mises, Ottawa ou Regina?

par Pierre Ladouceur

Dans les milieux du football professionnel canadien, on considère les Rough Riders d'Ottawa comme une super-équipe. Les preneurs au livre favorisent les hommes de Frank Clair par 5½ points pour gagner la coupe Grey aujourd'hui à Montréal.

L'équipe de la Capitale fédérale compte sur une offensive explosive dirigée par Russ Jackson. Le gagnant du trophée Schenley peut compter sur les Tucker Adkins, Stewart, Roberts et Giardino. De plus, Frank Clair possède l'une des meilleures défensives du pays. Les Billy Joe Both et Ken Lehman s'en promettent.

Les autres Riders

Toutefois, il serait bon de ne pas oublier qu'une partie de football se joue sur le terrain et que les champions de l'Ouest n'ont pas encore lancé la serviette.

On n'a qu'à se reporter deux ans en arrière alors que les deux mêmes équipes se rencontraient au stade de l'Empire de Vancouver dans la classique de la coupe Grey.

Ottawa avait à cette époque une autre super-équipe qui était favorite pour l'emporter contre Saskatchewan, mais les représentants de l'Ouest conduits de main de maître par Ron Lancaster avait renversé toutes les prédictions en infligeant un revers de 29-14.

Un 2ème pour Keys

Dans le camp du Regina, l'instructeur Eagle Keyes sera en quête d'une deuxième victoire lors de la classique annuelle. L'ancien mentor des Eskimos d'Edmonton possède une fiche d'une victoire contre deux revers et contre Frank Clair il a remporté une victoire et subi une défaite.

Par ailleurs, Clair tentera de venger son seul échec lors des matches de la Coupe Grey. En effet, Clair possède un dossier de quatre victoires et une défaite. Son seul revers est survenu contre Regina dirigée par Keys.

Lancaster vs Jackson

Pour la majorité des amateurs de football, de même que pour les connaisseurs, la rencontre se résume à une rivalité opposant Jackson et Lancaster. Les deux quart-arrières ont fait leur début avec Ottawa et en 1960, ils remportaient la coupe Grey.

La saison suivante, Clair optait pour Jackson et Lancaster était envoyé au Regina. Russ Jackson remportait donc la première ronde.

La deuxième ronde est allée à Lancaster lorsque ce dernier a permis au Roughriders de la Saskatchewan de remporter la coupe Grey en 1966 contre Ottawa.

La troisième et dernière ronde de ce duel se déroulera cet après-midi à l'Autostade puisque Jackson accrochera ses crampons à l'issue de la rencontre. Alors faites vos choix car la barrière est en mouvement . . .

Frank Clair à Montréal?

Depuis que la vente des Alouettes à Sam Berger a été certifiée par la ligue Canadienne de football, les rumeurs vont bon train. Lors des réunions à l'hôtel Champlain, la rumeur voulant que Frank Clair devienne instructeur des Alouettes était sur toutes les lèvres.

O'Quinn intéressé !

Par ailleurs, les Alouettes sont en quête d'un gérant-général et ne soyez pas surpris si Red O'Quinn décide de suivre Sam Berger à Montréal. Pour O'Quinn, ce serait un retour aux sources.

Gotta en lice aussi

Parmi les noms mentionnés pour succéder à Dalton au poste d'instructeur, celui de Jack Gotta, l'assistant de Clair à Ottawa, est souvent mentionné. Il se pourrait aussi que Clair et Gotta se retrouvent dans la Métropole la saison prochaine.

Evanshen s'exilera

Terry Evanshen des Stampeders de Calgary en serait à sa dernière saison au football Canadien. L'ancien porte-couleurs des Alouettes songerait à imiter le geste posé par Peter Liske la saison dernière. Evanshen aurait reçu des offres de la part des Giants de New York, Eagles de Philadelphie et des Broncos de Denver.

Etcheverry au Temple

Sam Etcheverry a été élu au temple de la Renommée du football Canadien. En plus d'Etcheverry, on a élu Normie Kwong, Art Stevenson, Abe Eliowitz, Arthur Chipman et le docteur Andrew P. Davies.

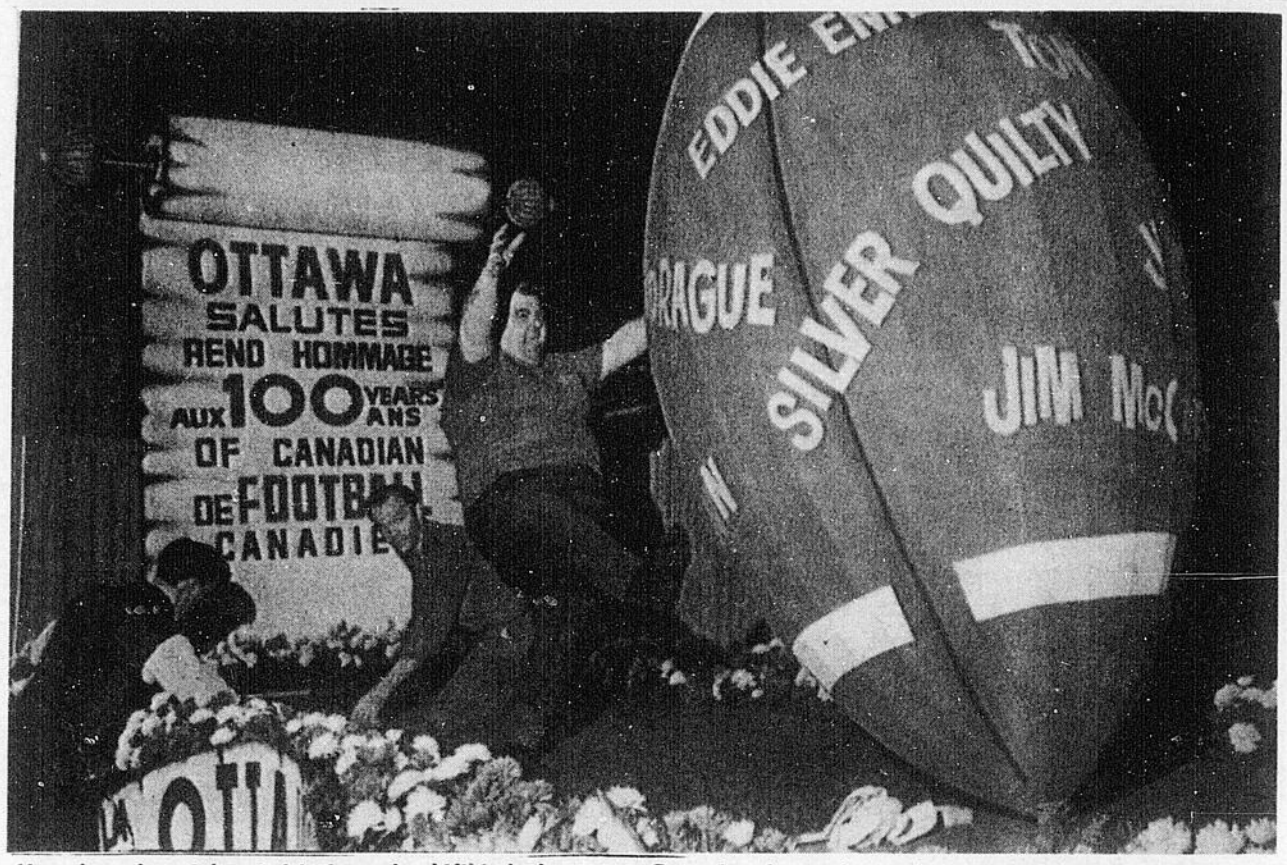

Une des plus riches initiatives du défilé de la coupe Grey fut de souligner le centenaire du football canadien. Le char commémoratif de ce centenaire était orné d'un immense ballon de football.

Aspersions fielleuses et arguments faibles...

Le journaliste Pierre Foglia de La Patrie n'a pas goûté, semble-t-il, ce que j'ai écrit la semaine dernière au sujet des déclarations de M. Louis Chantigny quant aux chances de la ville de Montréal d'être choisie pour les Jeux Olympiques de 1976. J'ai peu à dire, sinon que M. Chantigny, que je tiens en haute estime personnelle, est capable de se défendre lui-même, avec plus de finesse d'exécution que n'a tenté de le faire M. Foglia, et que ce dernier ayant jugé nécessaire d'étayer ses arguments sur des aspersions fielleuses, a démontré par ce fait leur faiblesse intrinsèque.

dit émerveillé de la condition des cavaliers américains, mais particulièrement de celle de leurs chevaux. "Mieux vaudrait rester chez soi que d'aller là-bas sans préparation adéquate", a-t-il dit.

Cela se comprend. Un cheval n'est pas une machine, c'est un être vivant. Tout comme un athlète humain, il faut l'entraîner, le préparer autant mentalement que physiquement, sinon il faillira à la tâche.

Les amateurs de chevaux constatent avec tristesse qu'il n'existe peut-être pas une seule monture au Québec actuellement qui soit à la

A LA MANIÈRE DE LARRY OUELLETTE

A la grande joie des amateurs de sports hippiques, l'équipe équestre du Canada a prouvé que sa médaille d'or prise aux Jeux Olympiques de Mexico n'avait pas été illusion, puisque, armée des mêmes cavaliers et des mêmes chevaux, elle a remporté les honneurs du concours international de la Foire Royale d'Hiver Agricole de Toronto devant la formidable équipe américaine qui avait raflé les honneurs à Philadelphie, Washington et New York. Les Argentins et les Mexicains, pour employer l'expression populaire, "ont ramassé les casques."

Le jumping canadien connaît en ce moment des succès sans précédents, mais il faudrait être peu au courant de la chose hippique pour supposer que nous en soyons arrivés, pour autant, à dominer les sports équestres. ....

Ce que la plupart des gens ne savent pas, étant donné que les comptesrendus des journaux et des agences n'ont fait état que des compétitions entre les équipes nationales des quatre pays au chapitre du saut, c'est que pas un seul cheval canadien n'a gagné un des nombreux concours de chasse de la Foire royale. Dans ce secteur, les Américains ont tout balayé. Cathy Harper de l'Ecole Nationale d'Equitation de l'Ile des Soeurs, est rentrée bien déconfite. Sa monture, Hit 'n Miss, un des meilleurs sauteurs du Québec depuis deux ans, n'est jamais allée plus loin que la deuxième haie dans un seul des parcours de chasse où les obstacles avaient été fixés à quatre pieds. Valère Francoeur, quant à lui, s'est

pointure des grandes compétitions. L'Ecole Populaire de l'Ile des Soeurs où Bruce Fowler et ses assistants dispensent quelque 270 leçons par semaine, formera sans doute de bons cavaliers.

Une fois ceux-ci disponibles il faudra quand même disposer de chevaux de valeur. La formule traditionnelle des clubs de chasse fermés, où sont admises les personnes à la bourse garnie à qui leur standing social permet d'acheter et de ruiner des chevaux à la dizaine, des "poney clubs" formés par des familles à l'aise pour enseigner les éléments du dressage à l'élite enfantine, toute cette formule fondée sur la doctrine de l'exclusion a eu pour résultat que le Québec traîne maintenant loin en arrière des provinces de l'Ouest et de l'Ontario dans le domaine de l'équitation.

Nous n'avons pas été étonnés d'entendre le Colonel Mickewski, directeur d'une grande école d'équitation de Toronto déclarer à l'occasion du concours hippique de la Terre des Hommes en 1967, que l'équitation au Québec était au point "zéro".

Aubert Brillant a tenté de remédier à la situation en fondant il y a un an l'Ecole Populaire. Celle-ci est encore florissante. Mais Aubert Brillant a eu ses déboires et son grand écuyer, Bruce Fowler, doit retourner en Europe au printemps.

C'est dire que le problème reste. L'essentiel est qu'il soit compris par ceux qui assurent s'intéresser au développement et à l'enrichissement des sports et des loisirs au Québec.

AMATEURS...SUR LA SCENE DES AMATEURS...
AMATEURS...SUR LA SCENE DES AMATEURS...
AMATEURS...SUR LA SCENE DES AMATEURS...

AVEC PIERRE TERROUX

Un rappel

FANTASTIQUE ! Tel est le mot pour décrire l'exposition Photo-Sport qui a lieu actuellement au centre Maisonneuve, 3000, rue Viau. Visite de 14 heures 30 à 22 heures 30 tous les jours.

Ah ! Non !

GHISLAIN DELAGE vient d'apprendre comment utiliser la crème à barbe. Le sympathique instructeur des Alouettes de St-Jérôme de la ligue Jr "A" du Québec a trouvé le contenu du tube dans ses souliers.

Un changement

JOHN SMEATON, vice-président de la ligue de hockey Métro "B", nous annonce qu'on a contremandé une joute. La partie du premier février prochain qui devait opposer le St-Lambert au West Island a été remise au 30 décembre à 7 heures p.m.

Un dur de dur

RICHARD LEDUC des Ducs de Trois-Rivières a passé 109 minutes au banc des punitions depuis le début de la saison. Malgré tout, il a une fiche de 26 buts et 24 assistances en 20 matches. Pour le même nombre de parties, GUY LAFLEUR des Remparts de Québec a totalisé 39 buts, 20 passes et seulement 28 minutes de pénalisation.

Onzième gala

SIMON MAJOR est fier de nous annoncer la tenue du onzième gala des Champions de St-Laurent. Le directeur du service de la récréation montre un enthousiasme sans borne lorsqu'il parle de ses jeunes "athlètes". Ce gala aura lieu le 7 décembre prochain, au gymnase du centre communautaire de St-Laurent, 1745 boulevard Décarie. On attend 500 jeunes au dîner qui sera servi à midi.

St-Jérôme reçoit

LES ALOUETTES DE SAINT-JEROME recevront 50 jeunes garçons du Carrefour de Saint-Jérôme au cours de leur partie du 2 décembre.

Digne successeur

GASTON JUTRAS, un sportif bien connu, assumera la relève à M. George Marsh au sein de la ligue jr "A" du Québec. Le récent décès de M. Marsh avait laissé la ligue sans registraire. M. Jutras deviendra assistant de M. John Horman, statisticien.

En plein centre !

BERNARD TURCOTTE est directeur du Service de la Récréation à Sorel et il affirme que le meilleur club de tir à la carabine de la province se situe (devinez où) ... à Sorel. Le nom du club: "Le club Balle d'Argent". Ce club tiendra un tournoi national de tir les 1er et 2 février 1970.

Au secours !

VILLE MONT-ROYAL appelle au secours. Le Service de la récréation a besoin d'arbitres et d'instructeurs dans les sports suivants: ballon-panier, hockey, ballon-balai, etc. Téléphone: 342-1525.

"Grosse" fête

Les Loisirs Saint-Alphonse d'Youville désirent récompenser le LSA-Ahuntsic pour son championnat de la ligue de baseball junior du district de Montréal. Une réception "monstre" sera donnée en leur honneur le 7 décembre au restaurant Le Mongol, du 9695 St-Laurent. Un magnifique coupe-vent sera remis à chaque joueur.

Tennis en hiver

ROLAND LEONARD du Service de la récréation de Montréal nous apprend que le Service des parcs dispense des cours de tennis dans 5 centres de la métropole. Voici un programme intéressant, qui montre où et quand se donnent les cours :

—le dimanche : de midi à 14 heures au centre N.-D.-G.
—le lundi : de 17 heures à 19 heures au centre Gadbois.
—le jeudi: de 17 heures à 19 heures au centre St-Denis.
—le vendredi à 20 heures 30 au centre St-Charles.
—le vendredi : de 18 heures 45 à 20 heures 15 au centre Maisonneuve.

Pour plus amples renseignements: 872-4692.

ROGER BEDARD, instructeur du Canadien junior. Son équipe recevra les Knight de London, ce soir, au Forum.

Sorel sera là !

BERNARD TURCOTTE de la récréation à Sorel a fait parvenir une formule d'inscription pour le tournoi international "Atomes" qui se déroulera cette saison à Pointe-aux-Trembles. On dit que ce tournoi "soulèvera" la foule.

Profitez-en !

A MONTREAL, les patinoires extérieures à glace artificielle sont en service depuis vendredi, le 2 1novembre. Profitez-en !

On récidive

L'ASSOCIATION CANADIENNE des sportifs en chaise roulante a dévoilé les noms des gens qui représenteront le Canada lors des Jeux Pan-Am des paraplégiques. AUCUN QUEBECOIS ne sera à Buenos Aires pour ces jeux qui commenceront le 30 novembre prochain.

Pour la CSQ

AIME CONSTANTIN s'occupera des 17 ateliers lors du Congrès de la C.S.Q., les 11-12-13-14 décembre prochains. On compte plusieurs ateliers intéressants. Notons-en quelques-uns: La Santé et les sports du Canada, les sports et les municipalités, les sports et le "scolaire", les service de la C.S.Q.

On a arrosé

Repentigny serait la seule ville des environs où les patinoires extérieures sont prêtes. Les jeunes "s'en donnent à coeur de joie" comme disaient si bien nos commentateurs des joutes des Expos, cet été.

Pour une aréna

M. LOUIS PHILIPPE PICARD, maire de Repentigny, et les sportifs de cette ville de banlieue se réuniront à l'école Henri-Bourassa, vendredi, le 5 décembre. Ils discuteront de la possibilité de construire une aréna à Repentigny. Tous les intéressés sont invités.

La FBAQ

LA FEDERATION DU BASEBALL AMATEUR se réunira lundi soir à son siège social pour discuter des cliniques d'arbitres en prévision de la prochaine saison. Parler baseball en plein hiver, ça réchauffe.

Démolir pour bâtir

LA CENTRALE ADMINISTRATIVE de la CSQ sera prête avant le temps si on se fie à la rapidité des ouvriers qui s'affairent à démolir l'intérieur des étages supérieurs du restaurant d'Emile Bouchard. Les travaux vont bon train depuis une semaine. Soyons sans crainte; la saveur des steaks de chez Emile Bouchard n'en sera pas amoindrie.

En ondes

JEAN BELLEMARE, publiciste des Alouettes de St-Jérôme et Gérard Payer, proposé aux billets de saison, deviendront commentateurs sportifs au poste C.K.J.L. de St-Jérôme à compter de cette semaine.

Bénévolement

NORMAND MARTINEAU accomplit de la belle besogne comme gérant-général de la AHAQ pour la région de Montréal.

LE MEILLEUR CHOIX DE CADILLAC RECENTS MODELES À MONTRÉAL

No 1769
CADILLAC 1967
2portes, coupé de ville, radio AM-FM, gris argent, toit noir, fini cuir noir, bas millage. Prix régulier, $4,000.00
SPECIAL $3,700.00

No 1230
CADILLAC 1968
Sédan de ville, entièrement équipée, radio AM-FM, couleur or avec intérieur or, toit noir, un seul propriétaire. Le prix de cette voiture lorsque neuve était de $8,400.00
SPECIAL $4,500.00

No 1414
CADILLAC 1968
4 portes, Sédan de ville, gris argent, toit noir, fini vinyle noir. Le prix de cette voiture lorsque vendue neuve $8,400.00
SPECIAL $4,500.00

No 70462B
CADILLAC 1966
2 portes, coupé de ville, entièrement équipé, radio AM-FM, couleur marron, toit noir, très propre et en parfaite condition. Prix régulier, $2,500.00
SPECIAL $2,000.00

No 1538
CADILLAC 1968
FLEETWOOD, sédan, 4 portes, entièrement équipée, radio AM-FM, air climatisée de la cie. Fini gris sur gris clair, 25,000 milles très propre, prix régulier, $4,800.00
SPECIAL $4,500.00

No 1527
CADILLAC 1968
DE VILLE, décapotable, entièrement équipée, 13,741 milles, encore couvert par la garantie G.M. couleur jaune, toit noir. Rég. $4,800.00
SPECIAL $4,500.00

No 1680
PONTIAC 1968
GRANDE PARISIENNE wagonnette, entièrement équipée, air climatisé, bas millage, rég. $3.-600.00
SPECIAL $3,500.00

No 1745
OLDSMOBILE 442 — 67
Décapotable, 2 portes, transmission à 4 vitesses, servo-freins servo-direction, bas millage, couleur jaune, toit noir, fini noir, sièges baquets, $2,500.00
SPECIAL $2,300.00

No 1576
CADILLAC 1966
Décapotable, 2 portes, entièrement équipée, radio AM-FM, couleur beige, bas millage, un seul propriétaire, rég. $2,850.00
SPECIAL 2,550.00

No 1688
FORD THUNDERBIRD 68
2 portes, toit rigide, entièrement équipée, vitres et sièges électriques, couleur gris argent, toit noir, bas millage, rég. $4,200.00
SPECIAL $3,500.00

No 1277
METEOR 1967
Moteur 8 cyl., 2 portes, décapotable, radio AM-FM, automatique, servo-freins, servo-direction, vert foncé, toit noir, rég. $2,400.00
SPECIAL $2,000.00

TOUS LES MODELES DE PONTIAC — FORD CHEVROLET — DODGE à partir de $100.00 et plus.

L'ENDROIT OÙ NOUS SOMMES

VENDEURS A VOTRE SERVICE
R. Anthony, Y. Arsenault, L. Baribeau, A. Bellavance, C. Boudreau, B. Brunelle, G. Cite, F. Guinard, J. Lauzon, L. Legrand, J. Léger, J. Marotta, E. Masse, E. Nagy, F. Racine, A. Théberge.

OUVERT JUSQU'A 10 h. P.M.

MID-TOWN

FINANCEMENT SUR PLACE

484-5300 484-5022 484-8260

5333 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Photo Richard Charland

La présentation de la Colombie-Britannique . . . très jolie.

Photo Richard Charland

Le football, le plus canadien des sports.

(Photo UPI)

Russ Jackson: le joueur par excellence au Canada!

Le défilé de la coupe Grey

(Photo UPI)

L'aura, l'aura pas! En effet, c'est la jeune beauté de droite, Laura Madland, qui a été élue Mlle Coupe Grey. Elle représentait les Roughriders de Regina. A gauche, il s'agit de Mlle Pamela Whiting, d'Ottawa. On reconnaitra également Mlles Robin Keeler, de Winnipeg, et Gene Welles, de Montréal.

Photo Richard Charland

Le joli minois de la représentante des Eskimos d'Edmonton . . .

AU FIL DE DEPART
AVEC ROBERT LEE

REPONSE A VOS QUESTIONS

QUEL EST LE MEILLEUR HANDICAPEUR?

Question considérée comme très impertinente par la très grande majorité des handicapeurs qui s'écrieront d'emblée: "C'EST MOI." PEU IMPORTE SI QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX PEUVENT DIFFERENCIER UN ANE D'UN CHEVAL! Je vais vous donner un excellent tuyau en réponse à votre question. Allez vite chercher la lampe de DIOGENE. Vous aurez peut-être la chance de trouver votre super handicapeur — orgueilleux comme un paon, esprit négateur et sans amour propre — monté sur ses grands chevaux quelque part dans une écurie. Cessez donc, mon ami de vous creuser les méninges. Si le meilleur et super handicapeur n'est pas celui de QUEBEC-PRESSE: C'EST PEUT-ETRE VOUS. JE GAGE QUE VOUS N'Y AVEZ JAMAIS PENSE.

N.B. Adressez vos questions sur les courses sous harnais ou sur le plat à QUEBEC-PRESSE, AU FIL DE DEPART, 6440, 25e ave. ROSEMONT.

TOUTES MES EXCUSES

Je m'excuse pour ma grotesque erreur à la 6ème course, dimanche dernier. Elle est d'autant plus regrettable que j'avais les trois chevaux gagnants dans l'ordre 4-1-6. Je me consolerai tout de même avec mes 5 gagnants sur 9, mon exacta 8-2 et ma quinella de la septième 7-3. Depuis le premier numéro de Québec-Presse, ma moyenne des chevaux gagnants est de 5½ sur 10 en plus des nombreux paris spéciaux double, quinella et exacta. En raison de la température hivernale, je m'efforcerai de bien vous servir en essayant de maintenir ou d'améliorer si possible cette moyenne. On a tout à gagner à lire QUEBEC PRESSE ET RIEN A PERDRE.

MES CHOIX

PREMIERE COURSE TROT

1 Trooper Mike	486.6	338.1	2.10:3	Un regain de vitesse
7 Tee Song	485.3	327.5	2.10:2	Va en dépérissant. 2 dern. mauv.
2 SAN JUAN FREIGHT	480.0	345.4	2.10:1	LE CHOIX LOGIQUE
8 Chad Hanover	471.3	335.5	2.09:3	Dangereux même loin
4 A.C.S. Lobell	464.5	331.4	2.10:4	Il n'a pas encore fini de se qualifier. Une mauv. course en 2 mois
5 My Scotch	462.5	333.5	2.12:0	Les chances baissent beaucoup avec les 4 dernières très mauvaises
3 Chirspeed	456.7	322.0	2.11:0	Oubliez-le
6 Ezra Dnalel	462.5	333.5	2.09:4	Un deux ans très prometteur
ELIGIBLE	447.6	318.6	2.11:4	Réellement négligeable

SAN JUAN FREIGHT (2) TROOPER MIKE (1) CHAD HANOVER (8)

DEUXIEME COURSE AMBLE

SALLY ABE	513.3	356.4	2.06:1	Excellente dans le 1.000 clm à Qué. Que fera-t-elle contre les 2,500clm
WILLOW BROOK MISS	498.9	346.8	2.07:1	SEMBLE LE MEILLEUR
Oteca's Chuck	493.9	344.3	2.10:3	Lachance est rusé dans les qualifications !
New Kirk	488.9	344.3	2.08	Que fera-t-il cette fois dans le 2,000?
Culey's Doy	485.4	348.9	2.10:4	Faiblit graduellement
Glenda Doyle	478.9	341.1	2.10:2	Il ne termine pas
MOONSHINE	472.5	339.7	2.08:1	OUBLIEZ SA DERNIERE
Yankee Blaze	471.3	351.7	2.10:1	Une autre qualification s.v.p.

1 WILLOW BROOK 7 MOONSINE 4 SALLY ABE

DOUBLE

2-1 2-7 ELIGIBLE BEATRIX DANGEREUSE DANS LA DEUXIEME

TROISIEME COURSE

Meadow Lenco	555.7	377.9	2.04:1	Il a perdu ses trois dernières contre Gerry Mir
GERRY MIR	539.1	369.7	2.03:3	LE VAINQUEUR
Gay Parader	539.8	377.0	2.04:1	Il est habitué dans le n/v 20.000
Baron Adios	534.1	363.3	2.03:3	Bon record
Vantage	527.1	372.1	2.04:2	2 dernières faibles
Liberace Hanover	526.3	364.2	2.03:3	Un libera pour Gilles

GERRY MIR (5) MEADOW LENCO (2) GAY PARADER (3)

QUATRIEME COURSE QUINELLA

8 LAURIE PATCH	535.4	360.8	2.05:4	Dernière excellente
1 NOVA RICHELIEU	521.7	353.8.	2.06:3	Le choix de Léon
5 My Good Wick	515.5	365.8	2.08:1	Pas très vite dernièrement
4 Lightning Dream	505.6	356.3	2.07:1	BAISSE DE CLASSE
3 Jeff Kirk	493.1	357.3	2.07:1	Excellent record et dangereux
2 Hal J. Drummond	493.1	345.2	2.08:1	Les oubliettes
7 Bravado Pick	490.2	350.1	2.08:0	Les 5 dernières faibles
6 Lehisa Tarachan	487.0	342.3	2.08:0	Il est perdu dans cette classe

LAURIE PATCH (8) NOVA RICHELIEU (1) LIGHTNING (4)

ROULETTE

8-1 8-4 1-4 et 1-3

CINQUIEME COURSE AMBLE

6 HIGHLAND SPUD	536.7	353.5	2.07:3	LE CHEVAL A BATTRE
4 Dell Cash	511.0	352.0	2.07:4	Une meilleure position aujourd'hui
8 Singer	497.6	349.6	2.07:3	Un peu trop loin à mon avis
7 Marlen Spangler	497.6	347.1	2.07:3	Manque de vitesse au départ
5 Sunny Brier	496.3	352.0	2.07:3	Dans l'argent
3 Vientan Adios	493.5	339.7	2.07:3	Manque de souffle à la fin
2 Master Lou	486.2	348.7	2.08:2	Mauvais record. Ne termine pas
1 Hal Richard	468.3	341.9	2.10:2	Manque de vitesse

HIGHLAND SPUD (6) SUNNY BRIER (5) DELL CASH (4)

SIXIEME COURSE

3 WING DING KING	549	374.2	2.06	TRES BON A QUEBEC
2 Jimbos Girl	521.9	364.9	2.06:4	Très dangereux
6 Pronto Pal	518.9	369.5	2.07	Manque de vitesse au départ
7 Adios Great	511.5	348.2	2.08:2	Il n'aime pas la 7e ou 8e position
5 Caroldon Intrepid	505.7	356.7	2.07	Jamais vu dans le n/w 5,000
4 Trouble Maker	499.7	350.6	2.07:1	Montre trop de classe pour causer du trouble
1 Hayes Mac	493.5	343.7	2.08:3	Adieu veau, vache, cochon ...

WING DING KING (3) JIMBOS GIRL (2) CAROLDON INTREPID (5)

SEPTIEME COURSE QUINELLA TROT

1 READY MIX	542.6	355.1	2.07:1	POSITION AIDERA BEAUCOUP
7 Darnley's Raider	529.6	363.5	2.06:4	Monte trop de classe
6 Rodettes Boy	521.4	357.8	2.07:4	Classe trop haute pour lui
8 Marion G. Frost	519.9	354.4	2.07:2	Lui aussi
2 Boss Allen	519.8	359.4	2.06:4	Reprend du poil de la bête
5 Ambro Harold	519.6	362.6	2.06:4	Deux dernières passables
3 Marcel Mir	515.0	362.6	2.07:3	Semble épuisé
4 Desert Prince	491.8	353.5	2.07:3	Bon dernier

READY MIX (1) BOSS ALLEN (2) AMBRO HAROLD (5)

ROULETTE

1-2 1-5 2-5 et aussi long shot 2-6

HUITIEME COURSE AMBLE

4 HIGH DREAM	545.8	362.8	2.05:3	LE CHEVAL A BATTRE
3 LIVELY STEPPER	542.9	367.1	2.06:1	Son plus dangereux adversaire
8 Fashion Charger	540.4	367.7	2.03:3	IL PEUT LES BATTRE
2 Adios Caretaker	530.0	364.0	2.05:1	4 dernières laissent à désirer
6 Dell Mir	529.0	363.8	2.06:3	Jamais très loin
1 Chet Lynn Adios	516.0	358.5	2.06:3	Lui aussi
5 Duc Drummond	512.0	359.1	2.06:4	Les chances baissent beaucoup
7 Will Diamond	489.6	350.3	2.08:1	Un bon bouche-trou. Adios picouille

HIGH DREAM (4) FASHION CHARGER (8) LIVELY STEPPER (3)

NEUVIEME COURSE

7 Quick	558.1	360.3	2.06	Devrait finir deuxième
6 DARK FLASH	537.9	366.7	2.04:2	Excellent conducteur
3 Scotch Admiral	514.5	342.5	2.06:4	Troisième ou quatrième
1 Aqua Duke	511.2	350.3	2.06:3	Preuves à faire dans cette classe
5 Primo Hanover	505.5	359.9	2.06:3	Cheval irrégulier
2 Gis Mir	497.7	342.5	2.06:0	Oubliez sa dernière
4 Laurie's Mon	494.3	350.0	2.06:4	Cheval très résistant et puissant

DARK FLASH (6) QUICK (4) LAURIE'S MOON (4)

DIXIEME COURSE — EXACTA AMBLE

5 MOONSHINE BOY	549.2	360.5	2.07:2	Battu par Sad Song
6 SAD SONG	507.7	358.5	2.07:2	LE CHEVAL A BATTRE
2 Wee Mir	491.4	350.1	2.09	Aime la 3e position
8 Early Adios	473.2	339.7	2.09:3	Trop loin
4 Mansfield	469.9	338.9	2.08:4	Très maigres chances
3 Insko Hanover	457.2	337.2	2.10	Encore pire
7 Dart Mir	456.9	333.1	2.09.2	Où sont donc les chances ?
1 Test Mile	449.8	330.7	2.08:1	Il n'y en a plus

SAD SONG (6) MOONSHINE BOY (5) WEE MIR (2)

EXACTA

6-5 5-6 — Bonnes mises et bonnes chances.

ENFIN UNE VICTOIRE POUR PALMER!

Hilton Head Island, C.S. (UPI) — Arnold Palmer y est allé hier de sa première victoire au cours des 14 derniers mois en tournant une ronde de 70. Palmer a présenté une fiche de 209 pour les 54 trous.

Palmer a maîtrisé le parcours du club de golf Harbour Town Labor pour devancer Homero Blancas qui a totalisé 212 de même que Richard Crawford.

La dernière victoire de Palmer remontait au 15 septembre 1968 lors de l'ommnium Kemper. Palmer s'est assuré la victoire sur le retour du deuxième neuf en roulant deux "birdies" et deux bogeys.

A l'issue du tournoi, Palmer a déclaré qu'il ne se souvenait pas d'avoir aussi bien joué. Il a aussi déclaré ne pas se souvenir la dernière fois qu'il avait été en avance au début de la troisième ronde.

Le deuxième-but des Dodgers de Los Angeles Ted Sizemore a été proclamé la recrue de l'année de la ligue Nationale de baseball pour la saison 1969. Durant la dernière saison, Sizemore a conservé une moyenne au bâton de .271 en 159 parties. Il a été préféré à Jose "Coco" Laboy des Expos. (UPI - téléphoto)

Guy Lafleur à Laval

La lutte se corse dans la ligue junior "A" du Québec. Dans la section Est, 8 points séparent les premiers des derniers, soient les Remparts de Québec et les Eperviers de Sorel ex equo en tête et les Castors de Sherbrooke, en dernière position.

Dans l'Ouest, à part les Saints de Laval qui ne sont plus dans la lutte, tous les clubs peuvent aspirer au premier rang Un écart de 5 points distance les Royaux de Cornwall des Maple Leafs de Verdun.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, 5 matches sont à l'affiche. Sorel joue à Cornwall à 7.30 heures p.m. Les Remparts de Québec seront à Laval à 2.15 p.m. et il sera intéressant de surveiller leur brillant Guy Lafleur de Québec, meilleur compteur de la ligue.

Le National de Rosemont se rendra à St-Jérôme à 2.15 tandis que les Bruins de Shawinigan disputeront la victoire aux Rangers de Drummondville, à Drummondville, à 2.00 heures.

Les Castors de Sherbrooke visiteront les Ducs de Trois-Rivières à 2.15 heures. Richard Leduc vient d'entreprendre une poussée. Le fougueux porte-couleurs des Ducs cherche à rejoindre Guy Lafleur comme meilleur compteur.

Nancy Greene et Jean Béliveau admirés par les 12 à 18 ans

Dans le domaine sportif, Nancy Greene, Jean Béliveau et Serge Savard sont les vedettes les plus appréciées des jeunes québécois de 12 à 18 ans.

C'est ce qui ressort d'un sondage publié dans l'édition de novembre du magazine Vie et Carrière. Nancy Greene et Jean Béliveau se partagent le premier rang avec 18% des votes tandis que Serge Savard suit avec 12%.

Bobby Hull (9%), Rusty Staub (7%). Elain Tanner (7%), Jean-Claude Killy (7%) et Henri Richard (7%) attirent aussi l'attention des jeunes.

Le Canada annule 5—5

PRABUE (UPI) — L'équipe nationale de hockey du Canada a fait match nul, hier, contre la Tchecoslovaquie. La partie qui s'est terminée au compte de 5-5 a laissé le Canada avec une fiche de deux parties nulles et 3 défaites dans cette série de 5 parties.

Après la joute, l'équipe nationale se rendait à Moscou ou elle participera à un tournoi la semaine prochaine.

ENSEMBLE DE SALLE DE BAIN "CHANTAL" 10 MORCEAUX

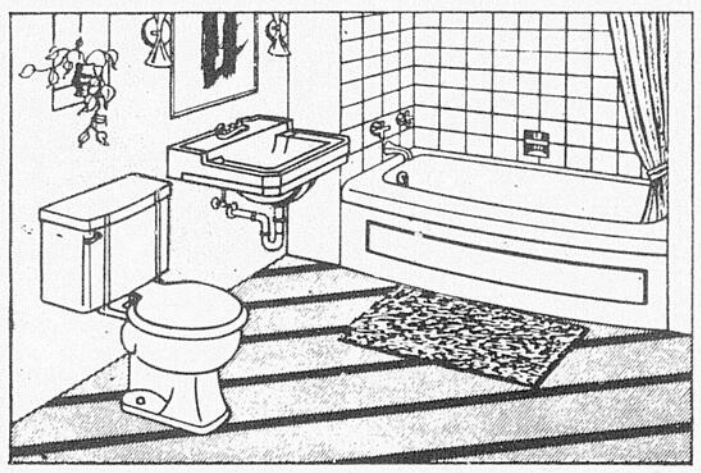

Baignoire de 5' en acier émaillé, pour enfoncement à gauche ou à droite.
Les garnitures de baignoire et de douche sont chromées.
Trop-plein et vidage de 1½" avec chaine et bouchon.
Porte-rideau chromé de 5, avec collets et anneaux.
Lavabo en porcelaine de couleur, 17" x 19".
Robinetterie combinée chromée, de 4".
Siphon "P" de 1¼" avec bonde à bouchon chromé.
Cabinet d'aisance combiné en porcelaine vitrifée.
Siège en plastique solide.

BLANC

$129.50

LAVANDE — AVOCADO — OR ASTEQUE — AQUAMARINE
SABLE DU DESERT — ROSE COQUILLE — BLEU CIEL
ENSEMBLE DE COULEUR SURPLUS DE $10.00

SI C'EST PLOMBERIE AU PRIX DU GROS C'EST NOUS

Raymond LEPINE INC.

MATERIAUX DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE
PLUMBING & HEATING SUPPLIES

Tél.: 321-5540

8595 Boul. LANGELIER Blvd. St-Léonard, P.Q.

SUCCURSALE BRANCH
3981 Rue MONT-ROYAL St. Cité LAFLECHE, P.Q. Tél.: 676-0391

La coupe Grey

"Un gala pour les Américains en sol canadien" (Bruce Kidd)

Bruce Kidd, le coureur olympique, a soulevé l'ire des dirigeants du football canadien en déclarant que la coupe Grey est: "Un gala pour les Américains en sol canadien." Kidd faisait allusion à la participation des joueurs américains au détriment des athlètes canadiens.

Un groupe de rédacteurs choisis ont profité de l'émission "Sports Hot Seat" pour répondre à Bruce Kidd. L'émission animée par Johnny Esaw comprenait aussi Milt Dunnell, Johnny Robertson et Scott Young.

Le groupe était d'accord sur le point que le football professionnel est un spectacle avant tout et que les spectateurs ont le droit de voir à l'oeuvre les meilleurs joueurs de football disponibles, quelle que soit leur nationalité.

Le football canadien, contrairement aux autres sports professionnels, est conscient de la présence d'athlètes américains et c'est pourquoi la limite des joueurs étrangers est de 14 par équipe.

On a fait remarquer que le football senior et junior, composé essentiellement de joueurs canadiens, n'attire pas l'attention des amateurs et que le sport serait relégué au oubxliettes si seulement des joueurs canadiens faisaient les frais du spectacle.

Le groupe a fait remarquer que les Américains assistent à des rencontres de hockey et que les athlètes en lumière sont essentiellement des Canadiens. Si nos voisins du Sud assistent sans se plaindre aux matches de hockey, les Canadiens devraient avoir la même attitude à l'égard du football.

Par ailleurs, le groupe était surpris des remarques de Bruce Kidd puisque ce dernier n'a pas hésité à courir dans les grandes villes des Etats-Unis et ce malgré son allégeance au Dominion.

Alors, M. Kidd, chacun ses brebis...

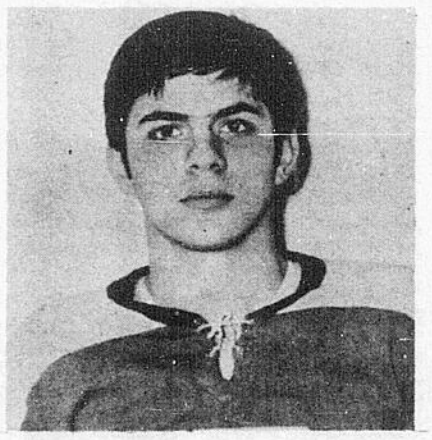

TROIS EQUIPES DE KINGSTON A MONTREAL
Des équipes bantam, midget et juvénile de Kingston, Ont., viendront affronter les formations du Comité des Jeunes de Rosemont, cet après-midi. Ces parties, qui débuteront à 2 heures et se termineront vers 6 heures, auront lieu au centre Paul-Sauvé. ALDO GUADAGNO et Jean-PIERRE GINGRAS, que nous apercevons ci-contre, évolueront pour le Rosemont midget.

Les Flyers résistent à New York, 2-2

Un faible lancer de Guy Gendron a permis aux Flyers de Philadelphie de faire match nul 2-2 les Rangers de New York. Le but de Gendron est survenu à 13.32 minutes, 36 secondes après que Juha Widing eut donné les devants aux Rangers en seconde période.

Malgré cette partie nulle avec une équipe qui n'a jamais gagné à New York, les "chandails bleus" ont porté à 10 leur série de parties sans défaite. Les Flyers ont pris l'avance à 34 secondes de la première période grâce au premier but de la saison de Richard Sarrazin. Bob Nevin a nivelé le compte à 12.08 du premier engagement en faisant dévier un lancer de Al Hamilton.

Juha Widing a compté son quatrième but de la saison en deuxième période lorsqu'il a pris le disque au milieu de la patinoire pour se rendre jusqu'à Bernard Parent et le surprendre avec un lancer d'une distance de 10 pieds.

Les Rangers ont lancé 32 fois vers Parent et les Flyers ont effectué 28 lancers en direction de Giacomin. En troisième vingt, les Rangers ont eu un avantage de 13 lancers contre six, mais il n'ont pu en profiter pour marquer.

PREMIERE PERIODE

Flyers, Sarrazin, (Ball et Watson) 0.34; Rangers, Nevin (Hamilton et Lemieux) 12.28; Punitions: Seiling 0.22, Hadfield 3.35; Sutherland 6.03; Brown 9.04; Clarke 13.27; Lemieux 16.43; Brown 19.31; Dornhoefer 19.31.

DEUXIEME PERIODE

Rangers, Widing (Gilbert et Hamilton) 12.56; Flyers, Gendron (Lacroix et Watson) 13.32; Punitions: Van Impe 4.54; Dornhoefer 8.27; W. Hillman 13.58.

TROISIEME PERIODE

Aucun but. Punitions: Neilson 3.46; Sarrazin 4.24; W. Hillman 11.31. Lancers: Philadelphie 13-9-6 : 28.
New York : 8-11-13 : 32.

Ligue Junior A du Québec

AUJOURD'HUI
Sorel à Cornwall, 7.30 hres
Québec à Laval, 2.15 hres
Rosemont à St-Jérôme, 2.15 hres
Shawinigan à Drummondville, 2 hres
Sherbrooke à Trois-Rivières, 2.15 hres

CLASSEMENT
DIVISION EST

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Québec	22	14	8	0	118	87	28
Sorel	22	14	8	10	117	84	28
Shawinigan	23	13	9	1	122	116	27
Drummond	22	13	8	1	120	102	27
T.-Rivières	22	11	11	0	126	110	22
Sherbrooke	23	9	13	1	94	117	19

DIVISION OUEST

Cornwall	23	13	10	0	104	86	26
Rosemont	22	10	10	2	95	96	22
St-Jérôme	23	10	11	2	97	120	22
Verdun	24	10	13	1	102	111	21
Laval	24	4	20	0	69	140	8

Ligue Senior du Québec

AUJOURD'HUI
Cowansville a Granby, 8.00

CLASSEMENT

	P	G	P	N	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	18	10	3	5	86	68	25
Granby	14	7	4	3	66	53	17
Iberville	17	3	9	1	64	67	12
Cowansville	15	4	9	2	42	68	10

Ligue Montréal Jr

AUJOURD'HUI
Lachine a Roussin, 2.15 hres
Dorval à Montréal-Est, 8 hres
St-Jean à St-Léonard, 2 hres
St-Victor à St-Hyacinthe, 2 hres
St-Michel à Boucherbille, 2.15 hres

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
St-Léonard	16	10	5	1	80	68	21
St-Victor	16	9	5	2	69	59	20
St-Hyacinthe	16	8	5	3	81	63	19
Lachine	15	8	5	2	68	55	18
St-Jean	16	7	5	4	68	65	18
Dorval	15	7	8	0	61	65	14
St-Michel	15	6	7	2	55	61	14
Roussin	15	5	8	3	51	70	13
Montréal-Est	15	6	9	0	73	71	12
Boucherville	16	3	12	1	44	71	7

Et vive "l'establishment" de l'ami Bob McLennan!

Sous le titre "Who is trying to fool who?" (traduction libre: Qui essaie-t-on de duper?) mon ami Bob McLennan a vraiment démontré qu'il avait le vent de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada dans les voiles, dans une récente chronique publiée dans "Skiworld". Parce qu'il n'est pas donné à tout le monde de comprendre l'anglais, j'ai cru bon cette semaine en faire la traduction au texte afin de faire connaître aux skieurs du Québec la façon cavalière qu'a Bob McLennan de traiter du problème que pose actuellement le Québec à l'Alliance canadienne. Je vous laisse le soin de juger et je ferai mes commentaires bientôt, soyez-en persuadés.

Voici Bob McLennan : L'automne dernier le conseil de direction de l'Alliance Canadienne des moniteurs de ski a été contactée par un groupe de la province de Québec, qui sollicitait l'autorisation de former un comité québécois au sein de l'association nationale.

Les comités régionaux et provinciaux ne sont pas chose nouvelle à l'alliance, et par conséquent la permission fut donnée au Québec.

L'essentiel de la demande se fondait sur le désir du Québec de former un comité du genre de ceux existant déjà dans les Maritimes, l'Ontario, et l'Ouest du Canada. Quels sont les buts des comités régionaux et provinciaux au sein de l'alliance?

Dans les Maritimes le ski est relativement nouveau et toujours en développement. Les moniteurs de la plupart des régions de ski de l'Est du Canada, veulent, et ont besoin de plus en plus de moniteurs, pour suivre l'évolution qui fait, que le nombre de skieurs augmente sans cesse.

Jusqu'à ce jour, aucune région n'était, et n'est encore assez développée pour nécessiter la tenue de cours de formation de moniteurs tous les ans.

Le conseil de direction de l'alliance décida de laisser le choix de l'endroit, où ces cours seraient donnés, à la discrétion des Maritimes. Et voilà un comité thravaillant de concert et dans l'intérêt de l'association, et des skieurs de Terre-Neuve, du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Dans l'Ouest du pays, le comité à son meilleur, est complètement inefficace, et de plus, désorganisé. Les moniteurs de l'Ouest font beaucoup de bruit, mais sont toujours à la recherche de solutions visant à améliorer ses effectifs de moniteurs, autant dans l'Ouest du Canada que dans les autres centres.

Les gens de l'Ouest ont le sentiment que, le quartier général de l'alliance étant situé dans l'Est du pays, les gens de l'Est surtout, bénéficient des bienfaits de l'alliance. C'est pour cette raison que les gens de l'Ouest veulent former leur comité.

Le comité existant en Ontario, est le plus vieux du genre au Canada, et des trois, certainement le plus efficace. Il fait ce qu'il a à faire, sans se soucier d'indisposer "the apple cart" (traduction libre: l'alliance ou l'ensemble de l'alliance).

Le gouvernement de l'Ontario a faitconnaître son désir de subventionner les organismes sportifs tendant à promouvoir et dispenser un programme d'entraînement à l'intention des athlètes de la province. La formation de moniteurs de ski cadrait précisément dans un tel programme, considérant que l'enseignement dispensé, s'adressait au grand public. C'est ainsi que l'on a formé le comité ontarien. Une fois organisé, l'Alliance canadienne des moniteurs, division de l'Ontario, sollicita des subventions du gouvernement provincial, pour défrayer les salaires des moniteurs professionnels, engagés pour organiser et diriger des cliniques de formation de moniteurs de ski amateur, à travers la province.

Les avantages d'un tel système aux yeux du gouvernement de l'Ontario furent incommensurables pour les skieurs de cette province. Il pensait que le niveau d'habileté des skieurs pourrait être beaucoup plus élevé, grâce au travail de l'alliance.

Maintenant le Québec tente de s'organiser. Depuis l'automne dernier, quand a eu lieu la première assemblée du comité à l'hôtel Bonaventure, l'idée énoncée a dépassé de beaucoup l'objectif qui avait été défini par le comité de direction de l'alliance.

Un nouveau mouvement, appelé "L'Association des Moniteurs de Ski du Québec" est en gestation dans toute la "belle province". Le comité de direction arbitrairement désigné, se proposa de faire du recrutement, sans consulter l'alliance. Lorsqu'ils auront assez de membres, ils tiendront une assemblée générale pour nommer un nouveau comité de direction.

Personnellement, j'espère que cette organisation mourra des mains de membres de l'alliance qui ont encore du respect pour l'association nationale.

Les objectifs de ce groupe québécois sont si éloignés de ceux de l'alliance que je rage seulement à y penser! Au Canada nous avons l'un des meilleurs groupes de moniteurs professionnels au monde. Nous sommes techniquement bien organisés, et nous n'avons pas à regarder en direction d'un autre pays, pour chercher des moniteurs qualifiés.

Scruter les buts proposés par l'Association des Moniteurs du Québec Inc. est une vraie farce, jusqu'à ce que vous réalisiez que ces gens sont vraiment sérieux dans leur affaire. A la section 30 paragraphe (A) on statue que l'un des buts est, de grouper tous les moniteurs de ski du Québec. Ceci veut dire n'importe qui, qualifié ou non, peut se joindre à ce mouvement. Peuvent-ils espérer un quelconque appui de l'alliance sur ce point seulement ?

A la section 30 paragraphe (G): "d'éventuellement proposer aux organisations reconnues, d'établir une classification des moniteurs par catégorie ou degré de compétence". Cela veut dire qu'ils aimeraient contrôler le classement des moniteurs, et avoir le dernier mot dans la classification de chaque moniteur.

PARLONS SKI

AVEC GUY LAFOREST

Mais le plus aberrant vient de la section 50: "Que les signataires de la demande d'incorporation de la constitution et du mémoire de la convention soient reconnus membres actifs".

Personne en dehors de la "clique" ne sait qui sont ces signataires et ils espèrent que nous accepterons cette sorte de pourriture. Ils doivent être fous! Je ne sais vraiment pas si c'est un mouvement "séparatiste ou pu jeu de puissance exécuté par quelques individus désireux de contrôler le ski au Québec. Mais si les membres de cette nouvelle organisation pensent pouvoir accomplir quelque chose en se séparant du mouvement principal, je leur souhaite bonne chance.

Je pense que l'alliance est la seule organisation professionnelle de ski au Canada et que ces messieurs auraient fort à faire pour bâtir une meilleur alliance canadienne. Après tout c'est en 1938 dans les Laurentides, que l'alliance a vu le jour. Par suite des besoins, elle a atteint le statut national envié et admiré par nos voisins du sud, les Américains. Aux Etats-Unis il existe plusieurs groupes qui cherchent à contrôler le ski au niveau professionnel, c'est la cause de leur division.

Jusqu'à maintenant nous avons été unis, et comme le dit un vieux cliché "Unis, nous sommes fort — divisés nous croulons."

Bob McLennan.

EN PISTE À BLUE BONNETS

INSCRITS AUJOURD'HUI

No Chevaux	Conducteur	TROIS DER.	TEMPS	RENDEMENT	COTE
PREMIERE COURSE — TROT — N.G. de $2,000 (allocations) — BOURSE: $1,200.					
2—San Juan Freight	L. Turcotte	2 3 3	2:07	2 3 0	3-1
8—Chad Hanover	S. Grise	5 1 2	2:08	3 5 1	7-2
1—Trooper Mike	Y. Plouffe	2 3 8	2:09	2 4 2	4-1
4—A.C.'s Lobell	D. MacTavish	3 1 3	2:09	0 2 0	9-2
5—Ezra Dnalel	P. Caldwell	1 4 2	2:13	1 1 1	5-1
5—My Scotch	B. Cote	8 5 6	2:19	1 3 5	6-1
3—Chirspeed	G. Gendron	4 5 5	2:09	4 1 3	8-1
7—Tee Song	D.M. Watson	7 6 3	2:11	6 3 0	10-1
DEUXIEME COURSE — AMBLE — A RECLAMER $2,000 — BOURSE: $1,100.					
1—Willow Brook Miss	P. Robillard	3 1 4	2:08	4 5 3	3-1
7—Moonshine	P. Sauve	4 1 1	2:09	4 3 5	7-2
4—Sally Abe	—	1 1 2	2:09	8 6 6	4-1
2—Glenda Doyle	R. Ponton	6 3 7	2:08	3 3 2	9-2
6—New Kirk	—	2 1 7	2:08	5 3 5	5-1
5—Yankee Blaze	G.G. Lachance	2 3 a	2:09	1 0 1	6-1
3—Culeys Boy	L. St. Jacques	8 4 4	2:08	5 1 2	8-1
8—Otecas Chuck	G. Lachance	2 5 4	2:07	2 1 2	8-1
AE-Miss Beatrix	I. Aubin	5 2 4	2:08	5 7 7	
TROISIEME COURSE — AMBLE — N.G. de $20,000 — BOURSE: $4,000.					
5—Gerry Mir	S. Grise	1 3 2	2:03	5 2 7	2-1
2—Meadow Lenco	C. St. Jacques	2 5 3	2:01	8 6 4	3-1
1—Baron Adios	A. Hanna	3 a 1	2:01	9 2 9	4-1
4—Vantage	D. MacTavish	4 6 1	2:03	7 2 2	5-1
3—Gay Parader	C. Pelletier	3 3 2	2:03	3 6 7	8-1
6—Liberace Hanover	G. Lachance	4 1 3	2:03	4 8 6	8-1
QUATRIEME COURSE — AMBLE — N.G. de $3,500 — BOURSE: $1,500.					
1—Nova Richelieu	B. Cote	1 1 3	2:06	3 0 6	3-1
3—Jeff Kirk	A. Deguise	2 5 1	2:07	3 2 1	7-2
4—Lightning Dream	C. Pelletier	5 6 3	2:04	2 2 5	4-1
5—My Good Wick	G. Lachance	3 5 1	2:06	3 1 4	9-2
2—Hal J. Drummond	G. Dumont	7 6 8	2:05	3 3 4	5-1
7—Bravado Pick	D. Gillis	4 4 4	2:06	3 2 5	8-1
8—Laurie Patch	G. Robichaud	3 5 7	2:06	4 8 5	8-1
6—Lehissa Tarachan	S. Brisson	6 7 7	2:05	1 3 4	10-1
AE-Senateur Bunter	J.C. Martineau	4 8 8	2:04	3 0 7	
CINQUIEME COURSE — AMBLE — A RECLAMER $3,000 — BOURSE: $1,200.					
6—Highlawn Spud	I. Aubin	1 a 3	2:06	30 2 6	3-1
3—Vientan Adios	J.C. Martineau	5 6 5	2:08	5 7 2	7-2
5—Sunny Brier	G. Bardier	3 5 3	2:08	3 3 4	4-1
7—Marlen Spangler	M. Bouvrette	4 6 2	2:08	2 5 5	9-2
1—Hal Richard	L. Turcotte	4 6 1	2:08	4 4 5	5-1
4—Dell Cash	S. Grise	6 3 1	2:05	4 5 7	6-1
8—Singer	R. Paradis	5 7 7	2:07	4 3 5	8-1
2—Master Lou	P. Lachance	8 3 4	2:08	1 6 2	10-1
AE-Lovely Luann	—	8 1 8	2:08	3 3 2	
SIXIEME COURSE — AMBLE — N.G. de $4,500 (allocations) — BOURSE: $1,700.					
5—Caroldon Intrepid	Y. Gamache	2 2 8	2:05	4 10 5	3-1
2—Jimbos Girl	D. MacTavish	4 1 6	2:03	6 4 1	7-2
3—Wing Ding King	M. Picard	5 1 4	2:05	5 7 3	4-1
1—Hayes Mac	R. O'Dwyer	7 6 3	2:03	5 3 6	9-2
6—Pronto Pal	D. Pierce	2 2 4	2:03	5 5 2	6-1
4—The Trouble Maker	J.P. Gauthier	1 2 4	2:05	5 4 2	7-1
7—Adios Great	J.C. Martineau	8 2 3	2:04	7 5 4	7-1
SEPTIEME COURSE — TROT — N.G. de $10,000 — BOURSE: $3,000.					
2—Boss Allen	C. Pelletier	3 2 3	2:05	1 7 5	3-1
5—Armbro Harold	G. Lachance	5 5 4	2:03	5 6 2	7-2
1—Ready Mix	A. Deguise	3 2 4	2:05	11 4 3	4-1
7—Darnleys Raider	A. Bedard	1 7 4	2:04	5 4 2	9-2
6—Rodettes Bot	P. Robillard	7 3 4	2:05	2 12 4	5-1
8—Marion G. Frost	—	4 5 8	2:06	6 5 5	6-1
4—Desert Prince	J.J. Martineau	5 3 5	2:09	4 2 6	7-1
3—Marcel Mir	C. Pelletier	6 5 2	2:02	5 8 6	8-1
HUITIEME COURSE — AMBLE — N.G. de $6,000 — BOURSE: $2,000.					
4—High Dream	C. St. Jacques	1 3 6	2:05	9 2 3	3-1
3—Lively Stepper	C. Gagnon	1 2 2	2:03	10 5 1	7-2
1—Chet Lynn Adios	R. Savignac	5 2 3	2:05	6 4 5	4-1
8—Fashion Charger	Y. Plouffe	1 8 4	2:03	8 2 2	9-2
2—Adios Caretaker	—	4 5 6	2:05	12 3 2	5-1
6—Dell Mir	R. White	2 5 1	2:04	4 4 0	5-1
5—Duc Drummond	G. Dumont	6 1 5	2:05	4 4 3	10-1
7—Wil Diamond	J.P. Gauthier	8 6 1	2:05	4 3 4	10-1
AE-Fairwell Light	M. Turcotte	3 4 5	2:05	3 1 8	
NEUVIEME COURSE — TROT — N.G. de plus de $8,000 — BOURSE: $5,000.					
6—Dark Flash	Her. Filion	6 1 1	2:03	8 2 4	3-1
7—Quick	J.C. Gauthier	2 3 3	2:05	7 9 12	7-2
4—Lauries Mon	D. MacTavish	1 1 2	2:05	6 5 0	4-1
2—Gis Mir	S. Grise	6 1 1	2:06	6 3 2	9-2
1—Aqua Duke	L. St. Jacques	1 1 3	2:06	4 4 5	5-1
5—Primo Hanover	P. Robillard	4 2 1	2:04	4 5 0	5-1
3—Scotch Admiral	G. Lachance	2 4 1	2:04	9 4 1	6-1
DIXIEME COURSE — AMBLE — N.G. de $2,000 (allocations) — BOURSE: $1,200.					
6—Sad Song N.	D. MacTavish	2 1 3	2:05	3 1 3	3-1
5—Moonshine Boy	M. Turcotte	3 1 7	2:08	0 1 6	7-2
1—Test Mile	—	7 5 1	2:08	1 1 2	4-1
7—Dart Mir	—	5 8 6	2:10	2 2 1	9-2
2—Wee Mir	J. Jodoin	3 3 5	2:07	2 3 4	5-1
3—Insko Hanover	L. St. Jacques	8 3 6	2:10	1 0 4	6-1
4—Mansfield	R. Ponton				

Clair a un meilleur dossier que Keys

Cet après-midi, les Montréalais auront l'occasion d'assister au match de la Coupe Grey, soit par le truchement de la télévision ou, pour les chanceux, directement de l'Autostade. Le match revient à Montréal après une absence de 38 ans. En effet, la dernière fois, que le championnat du football Canadien s'est joué à Montréal il l'a été en 1931 alors que le Montréal Amateur Athlétique Association l'emportait 22 à 0 contre Regina... En parlant des représentants de l'Ouest, disons qu'ils sont arrivés dans la Métropole jeudi tandis que l'équipe de la Capitale arrivait vendredi seulement... Les Rough Riders d'Ottawa sont favoris pour l'emporter. La fiche du Ottawa pour les rencontres de la Coupe Grey est de beaucoup supérieure à celle du Saskatchewan.

Réminiscences

Ottawa a remporté six victoires contre quatre revers tandis que Regina présente un dossier d'une seule victoire contre neuf échecs... La seule et unique victoire des représentants de l'Ouest est survenue le 26 novembre 1966 à Vancouver. Regina l'avait emporté 29 à 14 contre Ottawa... Par ailleurs, la fiche des instructeurs favorise Ottawa. Frank Clair a un dossier de quatre victoires et une défaite tandis que Eagle Keys affiche un record de une victoire et deux revers... Les Rough Riders d'Ottawa sont les champions défendants en vertu de leur victoire de 24 à 21 l'an dernier à Toronto contre les Stampeders de Calgary...

HIER

MINNESOTA 2 — TORONTO 5

1ère période:
Min—Barlow, Cullen, Larose 6.40
Puns: Glennie 4.47, Parise 10.04, Collins 11.0ê

2ème période:
Min—Collins (sans aide) 5.34
Tor—F. Smith (Dorey et Ullman) 13.59
Puns: Boivin 2.46, Reid 6.45, O'Shea 8.54, Ward 8.54 Ullman 14.32

3ème période:
Tor—Keon (Oliver et Pulford) 1.00
Tor—Walton (Armstrong et Horton) 3.13
Tor—Walton (Selby) 11.02
Tor—McKenny (sans aide) 17.28
Puns: Quinn 3.53, Selby 19.04
Arrêts: Edwards 34, Maniago 37

PITTSBURG 5 — OAKLAND 3

1ère période:
Oak—Ehman, Roberts, Hampson 2.27
Pitts—Schinkel, Hextall, Wyotowich 9.30
Puns: Wyotowich 0.19, Vadnais, mineure, majeure 5.34 McCreary 534, Rupp 10.21, Ingarfield 16.44

2ème période:
Pitts—Wyotowich (Harbaruk et Schock 9.39
Oak—Laughton (Hicke et Perry) 12.23
Pitts—Prentice (Morrisson et Schinkel) 19.32
Puns: Jarrett 5.54, Pronovost 5.54, Rupp 14.19, Vadnais 18.23, Vadnais (mauvaise conduiet) 18.23

3ème période:
Pitts—McCreary (Wyotowich et Schock) 9.21
Oak—Roberts (Ehman et Hampton) 13.02
Pitts—Fontayne (Pronovost et Rupp) 17.47
Puns: Hicke 3.33, Laughton 8.40 McCreary (majeure, mineure) 19.33, Vadnais (majeure, mineure) 19.33
Arrêts: Al Smith 25, Hodge 20

CHICAGO 4 — DETROIT 5

1ère période:
Chi—B. Hull (Nesterenko) 6.46
Dét—Howe (Stempkosky et Dea) 7.15
Dét—Connely (Brewer et Ungerc 14.38
Chi—Mikita (D. Hull et Pappin) 17.37
Puns: Popeil 9.36, Baun 18.09

2ème période:
Dét—Libbett (Hatoum et Bremer) 3.56
Chi—Mikita (Stapleton et D. Hull) 14.40
Puns: D. Hull 6.49

3ème période:
Det—Unger (Harris et Hatoum) 8.51
Chi—Stapleton (sans aide) 10.44
Det—Dea (Howe) 18.46
Puns: Bergman 3.15, Mohns 3.36
Arrêts: Edwards 22, Esposito 31

ST-LOUIS 3 — LOS ANGELES 1

1ère période:
St.-L—Goyette (Keenan et A. McDonald) 16.51
Los.A—Krake (Irvin et White) 17.48
Puns: Arbour .49, Corrigan 4.51, Hughes 13.30, Sabourin 13.30 Rolfe 16.11

2ème période:
St.L—Roberts (MacDonald) 3.22
St.L—Goyette (Roberts et MacDonald 8.10
Puns: Hextall 15.25, Lonsberry 19.19

3ème période:
Aucun but.
Puns: Goyette 0.21, Plager 8.59 Hughes 13.08, Boudrias 15.50 Talbot (mauvaise conduite) 17.59
Arrêts: Plante 24, Desjardins 31

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU...
Les Alouettes ont un nouveau propriétaire en la personne de Sam Berger, d'Ottawa. Ci-haut, l'ancien propriétaire Joe Atwell, à droite, bon prince, souhaite bonne chance au nouveau patron. La scène se déroulait au Reine Elizabeth, en fin de semaine.

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Division Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
New York	22	14	4	4	75	51	32
Canadiens	22	11	3	8	80	50	30
Boston	21	10	5	6	74	61	26
Détroit	20	10	6	4	58	53	24
Chicago	19	9	7	3	53	40	21
Toronto	20	8	9	3	56	61	19

Division Ouest

St-Louis	21	10	7	4	69	50	24
Minnesota	19	7	9	3	54	56	17
Pittsburgh	20	6	10	4	50	60	16
Philadelphie	19	3	8	8	41	59	14
Oakland	20	5	13	2	41	77	12
Los Angeles	19	3	16	1	39	73	7

HIER

Canadiens 2 Boston 2
Minnesota 2 Toronto 5
Philadelphie 2 New York 2
Chicago 4 Détroit 5
Oakland 3 Pittsburgh 5
Los Angeles 1 St-Louis 3

AUJOURD'HUI:

Toronto à Boston
Minnesota à New York
Oakland à Détroit
St-Louis à Chicago
Pittsburgh à Philadelphie

QUÉBEC-SPORT

Solide tout autant que son opposant Vachon, Johnston tient tête ci-haut à Dick Duff.

VACHON-JOHNSTON: un match nul 2 à 2!

SOMMAIRE

BOSTON 2 — CANADIENS 2

1ère période:

1) Boston: BAILEY (Hodge et Smith) 4.16
2) Can.: REDMOND (Lemaire et Harper) 15.11

2ème période:

Aucun but.
Punitions: Sanderson 0.24
Sanderson 7.09
Sanderson 15.02
Hodge 15.43

3ème période:

3) Cans: BACKSTROM (Bordeleau) 6.58
4) Boston: SANDERSON (sans aide) 18.35

Punitions: Redmond 14.19
McKenzie 14.19
Laperrière (mineure, mauvaise conduite) (mauvaise conduite de partie) 17.31

Une très forte partie pour les deux équipes. Voilà comment on peut décrire le match d'hier qui mettait aux prises les Bruins de Boston et les Canadiens de Montréal. Une partie à l'emporte-pièces marquée de brillants arrêts par les très alerte Rogatien Vachon et Ed Johnston.

Si Vachon s'est illustré dans le but des Montréalais, on peut en dire autant de son opposant Eddie Johnston. Il se souvenait sans doute du cuisant échec qu'il avait subi au Forum dernièrement au compte de 9-2. **Hier soir, il fut à la hauteur!**

Les Canadiens étaient privés des service de John Ferguson suspendu et de Robert Rousseau blessé.

La troisième reprise a été marquée d'une scène disgracieuse alors que Jacques Laperrière à bousculé l'arbitre. Celui-ci venait de lui signaler une punition mineure. Laperrière s'en est tiré avec une mineure, une punition de mauvaise conduite et une mauvaise conduite de partie.

En plus de marquer un but, Ralph Backstrom a joué une **partie colassale à la défensive.** Au deuxième vingt, il a littéralement sauvé le Canadien en arrêtant une rondelle sur la ligne rouge de la cage du tricolore. Vachon était nettement battu sur ce jeu.

LES 3 ETOILES ***

Orr
Vachon
Backstrom

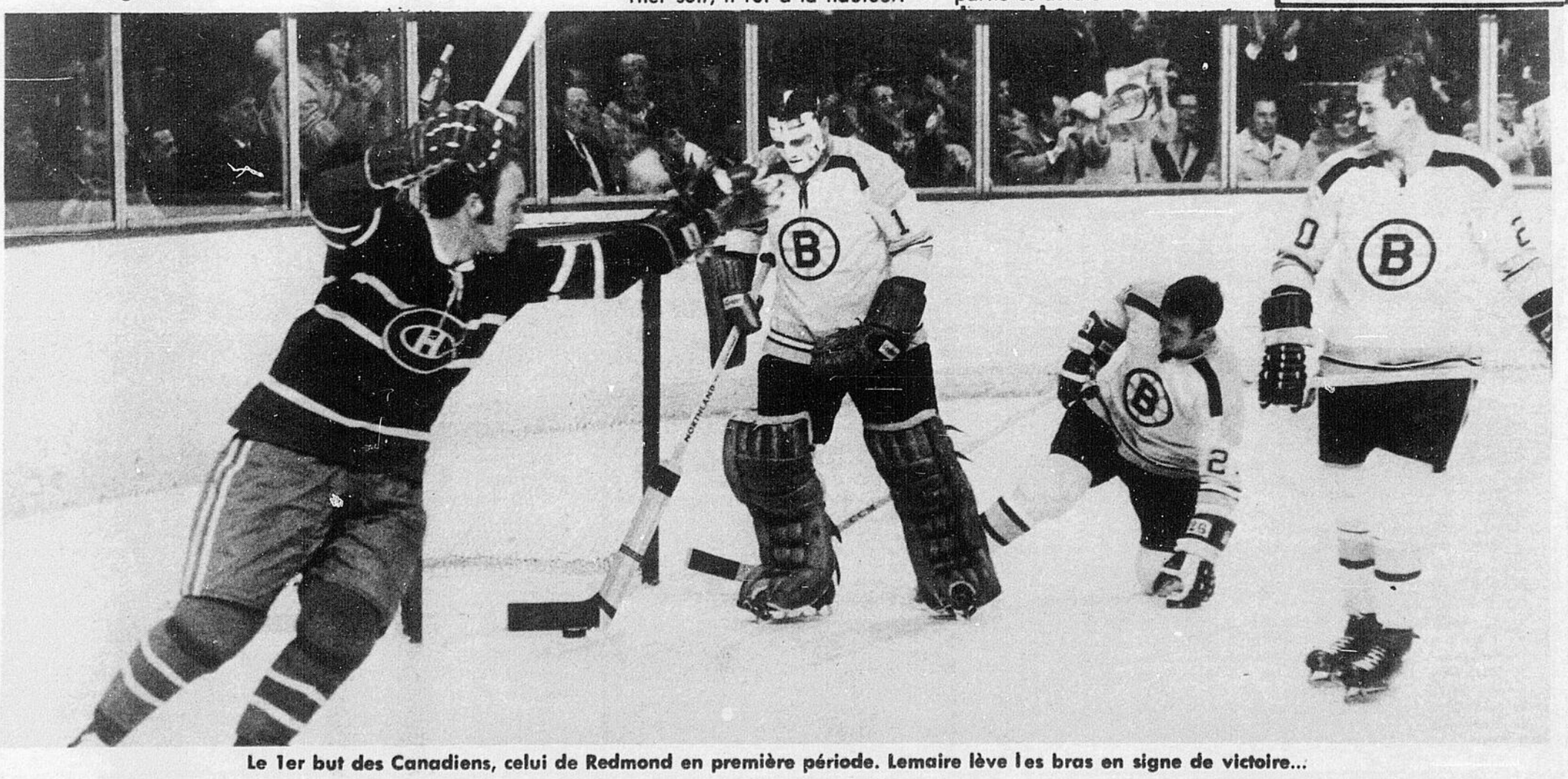

Le 1er but des Canadiens, celui de Redmond en première période. Lemaire lève les bras en signe de victoire...